

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix- Travail- Patrie

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE**



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace- Work- Fatherland

**NATIONAL INSTITUTE
OF STATISTICS**

**EVOLUTION DE LA PAUVRETE AU CAMEROUN
ENTRE 1996 et 2001**

Décembre 2002

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	3
RESUME EXECUTIF	4
INTRODUCTION	6
CHAPITRE 1. APPROCHE METHODOLOGIQUE	7
1.1 Problématique.....	7
1.2 Comparabilité des éléments des enquêtes ECAM I et ECAM II.....	7
1.3 Construction de l'indicateur du niveau de vie et du seuil de pauvreté.....	11
CHAPITRE 2. EVOLUTION DE LA PAUVRETE MONETAIRE	13
2.1 Evolution des revenus des ménages.....	13
2.2 Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire.....	15
CHAPITRE 3. EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE	19
3.1 Accessibilité aux services de santé.....	19
3.2 Accessibilité aux services de l'éducation.....	22
3.3 Equipement des ménages en biens durables, eau et énergie.....	27
CHAPITRE 4. ANALYSE DE LA DOMINANCE	30
4.1 Comparaison des courbes d'incidence.....	30
4.2 Baisse de la pauvreté : un résultat robuste.....	36
CHAPITRE 5. DECOMPOSITION DE LA VARIATION DE LA PAUVRETE	38
5.1 Aspects méthodologiques.....	38
5.2 Analyse des résultats.....	39
CHAPITRE 6. ANALYSE DES INEGALITES	44
6.1 Quelques aspects méthodologiques.....	44
6.2 Présentation des résultats.....	45
CONCLUSION	49
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	50
ANNEXES	51
ANNEXE 1. Eléments de comparaison des nomenclatures des produits des deux enquêtes.....	52
ANNEXE 2. Eléments de la procédure de collecte des deux enquêtes.....	52
ANNEXE 3. Liste des équipements en biens durables dans les deux enquêtes.....	53
ANNEXE 4. Taille de l'échantillon des ménages par strate et période de collecte.....	53

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne
BCG	Bacille de Calmette et de Guérin
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
COICOP	Classification Of Individual Consumption by Purpose
DSCN	Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DSRP	Document de Stratégies de Réduction de la Pauvreté
DTCOQ	Diphtérie Tétanos Coqueluche
ECAM	Enquête Camerounaise Auprès des Ménages
GSE	Groupe Socio Economique
INS	Institut National de la Statistique
NOEMA	Nomenclature de produits des Etats Membres d'Afristat
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PEV	Programme Elargi de Vaccinations
PIB	Produit Intérieur Brut
PPPCR	Projet de Partenariat entre les secteurs Privé et Public pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
PREPAFEN	Projet de Réduction de la Pauvreté et Actions en faveur des Femmes dans la province de l'Extrême-Nord
RDA	Recommended Dietary Allowances
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SNEC	Société Nationale des Eaux du Cameroun
ZD	Zone de Dénombrement

RESUME EXECUTIF

Le but de cette étude est d'apporter un éclairage sur l'évolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 2001 en utilisant les données des enquêtes ECAM I et ECAM II. En particulier, l'on étudie l'évolution de la pauvreté entre ces deux dates en isolant les effets dus à la croissance économique de ceux qui seraient imputables à la redistribution des revenus. L'étude fait l'objet de six chapitres. Le premier présente les traitements adoptés en terme d'approche méthodologique pour rendre les deux enquêtes comparables. Les chapitres 2 et 3 examinent respectivement l'évolution des revenus et leurs conséquences sur les conditions de vie des ménages. Les trois derniers présentent l'analyse de la dominance, la décomposition de la variation de la pauvreté entre effets croissance et effets redistribution, et l'analyse de l'évolution des inégalités.

L'évaluation de l'évolution de la pauvreté entre 1996 et 2001 à partir des enquêtes ECAM I et ECAM II s'est heurtée aux nombreuses différences conceptuelles entre les deux enquêtes. Ces différences se situent principalement au niveau de la taille des échantillons, de la structure des nomenclatures utilisées, de la méthode de collecte des données, et de la méthodologie de calcul des principaux indicateurs. Pour ces raisons, les niveaux de pauvreté obtenus en 1996 et en 2001 ne sont pas directement comparables. Une harmonisation des données des deux opérations a été effectuée en essayant d'aplanir les différences relatives aux différents points de divergence. Après ces ajustements qui ont parfois conduit à exclure certains éléments de dépense des deux enquêtes de l'indicateur de niveau de vie devant servir à la comparaison, de nouveaux indicateurs élaborés sur des bases plus comparables ont été analysés.

Ces ajustements restent insuffisants pour que les deux opérations soient véritablement comparables ; il n'a par exemple pas été possible de réduire les effets de l'importante différence entre la taille des deux échantillons. Cette différence de taille a une influence négligeable sur les tendances. Une fois ce travail préalable et délicat effectué, l'étude a essayé d'apporter des éléments de réponse aux questions fondamentales sur l'évolution des revenus des ménages, celle de la pauvreté, des conditions de vie et des inégalités, avant de donner quelques éléments sur les facteurs de ces évolutions.

A partir de ces données harmonisées, il en est résulté que 53 camerounais sur 100 étaient pauvres en 1996, contre 40 sur 100 en 2001, soit 13 personnes de moins en 2001. Ce recul de l'incidence de la pauvreté entre 1996 et 2001 est beaucoup plus important en milieu urbain, avec 19 personnes pauvres de moins contre 10 de moins en milieu rural. De plus, la baisse en milieu urbain est principalement concentrée dans les deux grandes métropoles du pays que sont Yaoundé et Douala. Au-delà de la zone géographique de résidence, les résultats montrent que c'est au sein des ménages dirigés par des chômeurs que l'incidence de la pauvreté diminue le plus par rapport aux ménages dont le chef est actif occupé. Les autres indicateurs de pauvreté que sont l'intensité et la sévérité ont également évolué à la baisse, traduisant le fait que la pauvreté soit moins profonde et moins sévère en 2001 qu'en 1996.

Pour ce qui est des conditions de vie des ménages, l'évolution est globalement positive surtout en ce qui concerne l'accès aux services d'éducation et de santé. Néanmoins, l'amélioration a été plus importante chez les non pauvres que chez les pauvres. Ainsi, les écarts entre les deux groupes se sont accrus. De même, le milieu urbain a connu une amélioration plus importante que le milieu rural, aggravant ainsi le fossé qui les séparait déjà en 1996.

S'agissant des inégalités, les résultats de l'étude révèlent que les inégalités dans la répartition des revenus entre les individus persistent. Il y a convergence des résultats montrant ainsi que, quel que soit l'indicateur d'inégalité retenu (coefficient de variation, indice de GINI et rapport du cinquième et du premier quintile), les inégalités se sont au mieux maintenues. Le cas de l'évolution des groupes extrêmes, à savoir les 20% les plus pauvres et les 20% les plus aisés est assez illustratif de cette aggravation des inégalités ; en 2001, les 20% les plus aisés ont une dépense de consommation 8,3 fois supérieure à celle des 20% les plus pauvres, contre 7,6 fois en 1996.

L'étude permet enfin de mettre en exergue le rôle prépondérant de la croissance économique dans la lutte contre la pauvreté. Parmi les 13 individus sortis de la pauvreté sur 100 entre 1996 et 2001, la croissance économique a contribué à en sortir douze et la redistribution des revenus un seul. Cette croissance économique n'a pas été profitable à toutes les régions du pays ou à toutes les catégories sociales de la même manière. Elle contribue autant que la redistribution des revenus à la réduction de la pauvreté en milieu urbain, tandis qu'en milieu rural, la redistribution n'a quasiment pas de répercussion sur la réduction de pauvreté. Par rapport à la situation d'activité, l'évolution de la pauvreté chez les ménages dont le chef est actif occupé ne bénéficie que des effets de la croissance économique, tandis que dans ceux dirigés par les chômeurs, c'est la redistribution des revenus qui a eu des effets significatifs.

En définitive, les efforts entrepris par l'Etat et les partenaires du Cameroun pour réduire le phénomène de pauvreté dans un contexte économique mondial un peu plus favorable ont porté des fruits. Ils doivent être complétés par une politique et des mécanismes par lesquels la redistribution des revenus permet une réduction plus forte et généralisée de la pauvreté.

Il importe toutefois de disposer des résultats d'une nécessaire troisième enquête plus comparable à ECAM II, qui fournirait des résultats plus robustes que ceux obtenus actuellement. En attendant, des efforts doivent être menés par des politiques appropriées pour maintenir et renforcer la croissance économique retrouvée. Des efforts doivent également être entrepris par les acteurs de la lutte contre la pauvreté pour maîtriser les mécanismes par lesquels la croissance réduit la pauvreté, afin de permettre à tous les Camerounais en général et plus particulièrement aux pauvres d'en bénéficier davantage.

INTRODUCTION

Après une décennie de récession qui a duré de 1985 à 1994, l'économie camerounaise a retrouvé le chemin de la croissance à la faveur de la dévaluation du FCFA intervenue en janvier 1994 et des autres mesures de politiques économiques prises par les autorités camerounaises. Malgré la croissance retrouvée, l'ECAM I réalisée sur les conditions de vie des ménages en 1996 a révélé qu'un camerounais sur deux vivait dans un ménage pauvre.

La dévaluation du FCFA a entraîné une hausse des recettes d'exportation qui a eu des répercussions favorables sur les revenus budgétaires, sur ceux des exportateurs et des producteurs des matières premières, notamment le café, le bois et le cacao. L'équilibre des finances publiques retrouvé a permis d'atteindre les objectifs du premier programme économique et financier triennal signé avec les institutions de Bretton Woods et réalisé entre 1997 et 2000. Cette embellie de l'économie cohabite avec des conditions de vie difficiles, dues à l'insuffisance des ressources pour payer la dette intérieure et relancer l'investissement public. C'est pourquoi, le Gouvernement va conclure avec les institutions de Bretton Woods, un programme économique dit de deuxième génération axé sur la consolidation de la croissance économique et la réduction de la pauvreté pour la période 2000 à 2003.

Afin d'assurer le suivi-évaluation de ce programme, le Gouvernement a réalisé une deuxième enquête sur les conditions de vie des ménages (ECAM II) pour fixer les bases de référence de ce suivi-évaluation. Cette nouvelle enquête est l'occasion naturelle de s'interroger sur l'évolution du phénomène de la pauvreté depuis la première enquête. Avec deux photographies indépendantes, la comparaison qui ne faisait pas partie des objectifs de ces opérations est une tâche difficile, qu'il faut cependant essayer de réaliser, pour profiter suffisamment des bases de données existantes.

L'étude de l'évolution de la pauvreté entre 1996 et 2001 sur les données harmonisées s'est faite dans l'optique d'apprécier les évolutions relatives aux revenus et aux conditions de vie, et d'isoler dans le cadre de la variation des principaux indicateurs entre les deux dates, les effets dus à la croissance économique de ceux qui seraient imputables à la redistribution des revenus. Elle fait l'objet de six chapitres. Le premier chapitre revient sur les traitements adoptés en terme d'approche méthodologique pour rendre les deux enquêtes comparables. Les deux chapitres suivants examinent respectivement l'évolution des revenus et leurs conséquences sur les conditions de vie des ménages. L'analyse de la dominance, la décomposition de la variation de la pauvreté entre effet de croissance et effet de redistribution, et l'analyse de l'évolution des inégalités sont présentées dans les trois derniers chapitres.

CHAPITRE 1. APPROCHE METHODOLOGIQUE

1.1 Problématique

La problématique de la comparaison des résultats de l'ECAM II avec ceux de l'ECAM I est tributaire à la fois de la qualité des données et des approches méthodologiques utilisées pour les analyser. En cas de différence sur un de ces deux aspects, il y a lieu de procéder à des ajustements avant toute comparaison.

S'agissant de la qualité des données, trois facteurs importants sont susceptibles de justifier une différence entre les deux enquêtes à savoir : la taille de l'échantillon, la durée de la collecte et le support de la collecte.

Sur le plan de la méthodologie de calcul des indicateurs, le seuil de pauvreté alimentaire de 1996 calculé sur un panier minimum contenant trois produits devant fournir 2400 calories par adulte était un seuil normatif pour la raison que les trois produits étaient insuffisants pour représenter la diversité des choix des consommateurs. En 2001, le seuil alimentaire basé sur une quantité de biens capable de fournir 2900¹ calories par jour a été calculé sur un panier prenant en compte le choix des consommateurs. Le seuil ainsi élaboré lors de l'ECAM II, qui prend en compte les choix des consommateurs, n'est donc pas directement comparable à celui de l'ECAM I.

Pour rendre comparables les données des deux opérations, en vue d'analyser la dynamique de la pauvreté entre 1996 et 2001, un important travail d'harmonisation des données et des concepts des indicateurs utilisés a été réalisé avec l'assistance d'une mission de la Banque Mondiale du 17 juin au 1^{er} juillet 2002. Au terme de cette mission, les éléments de comparaison confectionnés à partir des données des deux enquêtes et les analyses subséquentes ont été identifiés et donnent lieu aux résultats de la présente étude.

1.2 Comparabilité des éléments des enquêtes ECAM I et ECAM II

Les objectifs visés à travers l'exécution de ces deux enquêtes sont globalement similaires, à savoir l'appréciation des conditions de vie des ménages. Néanmoins, la taille de l'échantillon, la méthodologie de collecte, la durée et la période de la collecte, et certains postes de la nomenclature ne sont pas exactement les mêmes au cours des deux opérations. Il a donc fallu retraiter ces différents aspects pour disposer des données comparables. En outre, la confection des indicateurs de niveau de vie devant servir à la comparaison entre les deux enquêtes a nécessité qu'on ramène les dépenses à la même base.

Les plans d'échantillonnage pour les deux enquêtes sont quasi identiques. Il s'agit d'un sondage stratifié à deux ou trois degrés selon les cas. Ces plans se fondent, à quelques détails près, sur une base de sondage constituée des zones de dénombrement (ZD) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) d'avril 1987.

¹ La norme de 2900 calories pour un adulte a été retenue pour respecter la cohérence avec l'échelle d'équivalence RDA (Recommended Dietary Allowances) utilisée.

La taille de l'échantillon est de 1 731 et 10 992 ménages respectivement pour ECAM I et ECAM II. Cette grosse différence a eu des implications sur la stratification du pays. Pour ECAM I, six strates ont été retenues : Yaoundé, Douala, les autres villes (d'au moins cinquante mille habitants selon les estimations de 1995), la région Coton-Elevage dite «Rurale savane» (localités rurales des provinces septentrionales : Extrême-Nord, Nord et Adamaoua), la région Cacao dite «Rurale Forêt» (localités rurales des provinces du Centre, du Sud, et de l'Est) et la région Café dite «Rural Hauts plateaux» (localités rurales des provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest et du Littoral). Pour ECAM II, 22 strates ont été retenues : Douala, Yaoundé, le milieu urbain et le milieu rural de chacune des dix provinces. Outre la faiblesse de la taille de l'échantillon de ECAM I, le milieu rural y est sous représenté, puisqu'il ne compte que 628 ménages sur les 1731 enquêtés.

Les questionnaires sont semblables, avec des structures presque identiques. Ils renferment des sections concernant les informations individuelles des membres du ménage (santé, éducation, emploi, etc.) ; les avoirs et le patrimoine des ménages, les dépenses rétrospectives et celles effectuées par les ménages pendant l'enquête. On note cependant en les confrontant dans leurs compositions internes, qu'il existe quelques différences au niveau du champ des biens devant faire objet des différentes saisies des dépenses, au niveau des périodes de référence pour lesquelles ces dépenses sont relevées et au niveau de la procédure de collecte elle-même.

En ce qui concerne le champ des biens faisant objet des dépenses, il y a des produits envisagés comme objets de dépenses dans ECAM I mais qui n'apparaissent pas dans ECAM II et inversement. Pour le dernier cas de figure, c'est surtout le fait de produits apparus nouvellement sur le marché, notamment les jeux de hasard et le téléphone mobile. Il y a aussi, le cas des matériaux de construction qui apparaissent seulement à ECAM II. Tout ceci a des implications au niveau des nomenclatures. Toutes les deux viennent de la Classification Of Individual Consumption by Purpose (COICOP) mais celle de ECAM II est plus détaillée, en particulier en ce qui concerne les postes relatifs à l'alimentation hors ménage. Il existe une différence de classification au niveau de deux postes de consommation : alors que les tenues scolaires et les repas pris à l'école étaient enregistrés à l'ECAM I comme dépenses d'habillement et dépenses alimentaires respectivement, elles sont prises à l'ECAM II comme faisant partie intégrante des dépenses d'éducation.

Pour ce qui est de la procédure de collecte et des périodes de référence, ECAM I a relevé durant sept jours et de façon quotidienne toutes les dépenses alimentaires en milieu urbain. En milieu rural, lors d'un passage unique, les dépenses alimentaires des sept derniers jours ont été saisies. A ECAM II par contre, dans les milieux urbain et semi urbain, cinq passages à raison d'un passage tous les trois jours ont permis de relever toutes les dépenses (alimentaires et non alimentaires) effectuées par le ménage pendant quinze jours. En milieu rural, deux passages ont permis de relever les dépenses sur dix jours ; le premier passage a recueilli les dépenses des sept derniers jours et le deuxième passage intervenu trois jours après le premier a permis de saisir les dépenses des trois derniers jours.

Les données de 2001 ont été retraitées de manière à considérer la même période de collecte qu'en 1996, soit 7 jours en milieu urbain et 7 en milieu rural. Un facteur multiplicatif d'oubli² a été utilisé pour corriger les déclarations des ménages ruraux. L'autoconsommation alimentaire a été évaluée en utilisant le mode d'acquisition saisi lors des deux enquêtes. Les transferts en nature reçus ont également été saisis lors des deux opérations.

² Selon Chris SCOTT, après 3 jours, il faut corriger les dépenses par un facteur d'oubli de 2,9 % par jour

S'agissant des dépenses rétrospectives non alimentaires, l'on note une différence au niveau des périodes de référence pour les rubriques relatives : au loyer, à l'eau, à l'électricité et au combustible de cuisine (6 derniers mois à ECAM I et 3 derniers mois à ECAM II) ; aux hospitalisations et appareils de réadaptation (3 derniers mois à ECAM I et 12 derniers mois à ECAM II) ; aux services de transport en commun (6 derniers mois à ECAM I et 3 derniers mois à ECAM II) ; aux moyens de transport individuel (6 derniers mois à ECAM I et 12 derniers mois à ECAM II) ; aux loisirs et spectacles (12 derniers mois à ECAM I et 6 derniers mois à ECAM II) ; aux hôtels (12 derniers mois à ECAM I et 3 derniers mois à ECAM II)³.

Pour ces dépenses non alimentaires, outre la différence entre les périodes de référence, il a été pris en compte la différence entre les nomenclatures. Les dépenses semblables, collectées sur la même période de référence et sur les postes de nomenclature des dépenses comparables entre les deux enquêtes, ont été regroupées et intégrées à l'indicateur du niveau de vie. La collecte des données sur le logement, les transports en commun, les loisirs et le poste hôtel/restauration s'est avérée très différente entre les deux enquêtes, du point de vue des périodes de référence et du nombre de postes dans les nomenclatures utilisées. A titre d'illustration, les dépenses du poste hôtel/restauration concernent les 12 derniers mois en 1996 et les 3 derniers mois en 2001 ; elles occupent un poste de nomenclature en 1996 contre 23 en 2001. Toutes les dépenses avec des différences importantes dans les périodes de référence et dans les détails des nomenclatures ne sont pas comparables. Elles ont été exclues de l'indicateur du niveau de vie.

Le tableau ci-après liste les principaux postes de dépenses non alimentaires, les différences qu'ils contiennent selon les deux enquêtes et le traitement définitif qu'on leur a réservé dans le cadre du calcul de l'indicateur de niveau de vie utilisé pour procéder à l'analyse de l'évolution de la pauvreté entre 1996 et 2001.

³ pour plus de détails, voir annexe 1

Tableau 1.1 Liste des postes de dépenses non alimentaires, leurs différences et leur retraitement

POSTES DE DEPENSES	ECAM I	ECAM II	Traitements réservés
Habillement et chaussures	Dépenses comparables	Dépenses comparables	Dépenses incluses dans l'indicateur sans retraitement
Loyer, eau, électricité, combustible	Dépenses comparables	Dépenses comparables	Dépenses incluses dans l'indicateur sans retraitement
<ul style="list-style-type: none"> Eau, électricité et combustibles Loyer 	Loyer déclaré et imputé	Loyer imputé calculé	Dépenses exclues de l'indicateur
Equiperment et entretien de maison	Dépenses non retraitées	Dépenses en biens durables retraitées	Dépenses en biens durables retraitées pour les deux enquêtes en prenant les mêmes valeurs d'usage
Santé	Dépenses comparables	Dépenses comparables	Dépenses incluses dans l'indicateur sans retraitement
<ul style="list-style-type: none"> Consultations et pharmacie Hospitalisations et appareils de réadaptation 	Dépenses prises en compte	Dépenses non prises en compte	Dépenses exclues des données des deux enquêtes
Transport	Dépenses comparables	Dépenses comparables	Dépenses incluses dans l'indicateur sans retraitement
<ul style="list-style-type: none"> Services de transport en commun Entretien et réparation, pièces détachées, autres services de transport Moyens de transport individuel 	Dépenses comparables	Dépenses comparables	Dépenses incluses dans l'indicateur sans retraitement
	Dépenses d'achat	Dépenses retraitées	Valeur d'usage prises en compte dans les deux enquêtes
Loisirs, spectacles et culture	41 postes de dépenses collectées pour les 12 derniers mois	53 postes de dépenses collectées pour les 6 derniers mois	Valeur d'usage des biens durables prise en compte dans les deux enquêtes et les autres dépenses incluses dans l'indicateur
Education	12 postes traditionnels de dépenses scolaires	Les dépenses d'alimentation à l'école et de tenue scolaire ont été incluses aux postes traditionnels	Malgré cette différence, dans chaque enquête on a retenu les données collectées
Hôtels/restaurants	1 seul poste de nomenclature	23 postes de nomenclature	Dépenses exclues de l'indicateur
Biens et services divers	11 postes de nomenclature	28 postes de nomenclature	Dépenses exclues de l'indicateur

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Le loyer a été exclu du calcul de l'indicateur du niveau de vie. En effet, il n'a pas été possible d'imputer le loyer en 1996 sur le même modèle qu'en 2001 à cause de la taille de l'échantillon et de la non-comparabilité des équipements du ménage. En milieu rural, le nombre réduit de locataires en 1996 n'a pas permis d'estimer une fonction suffisamment représentative du coût du loyer. De plus, la variation erratique du taux de possession de certains équipements fragilise leur pouvoir explicatif dans le modèle d'une enquête à l'autre.

La valeur des biens durables a été remplacée par une valeur d'usage. Cette valeur d'usage a été estimée à 5% de la valeur médiane des acquisitions et imputée aux dépenses des ménages, y compris ceux qui disposent de l'équipement acquis depuis longtemps. Au préalable, seuls les neuf biens⁴ durables simultanément présents dans les deux enquêtes ont été retenus.

⁴ Voir la liste des neuf biens au tableau 3.11

1.3 Construction de l'indicateur du niveau de vie et du seuil de pauvreté.

L'indicateur du niveau de vie retenu dans le cadre de l'analyse de l'évolution du phénomène de pauvreté se compose : des dépenses alimentaires et non alimentaires retraitées (Habillage et articles chaussants, Equipements de maison, Transports et communications, Services divers et Services d'hébergement) ; de la valeur d'usage des biens durables communs aux deux opérations ; de l'autoconsommation et des transferts en nature reçus. Une fois évaluées selon la même approche, les dépenses de 1996 et de 2001 ont été corrigées des fluctuations temporelles et spatiales des prix. L'année 2001 a été considérée comme année de référence à cause de la pertinence⁵ du seuil élaboré pour cette année.

Pour ramener les dépenses de 1996 au niveau de 2001, un indice de prix temporel est construit en considérant le mois d'octobre 2001 comme mois de référence. Ce mois correspond au milieu de la période de collecte de l'ECAM II. Les opérations de collecte ont eu lieu de février à avril pour l'ECAM I et de septembre à décembre pour l'ECAM II. Les dépenses de chaque mois d'enquête ont été divisées par l'indice du mois correspondant selon le tableau ci-après.

Tableau 1.2 Indices des prix temporels utilisés (base 100 en octobre 2001).

Prix	ECAM I (1996)			ECAM II (2001)			
	Février	Mars	Avril	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Niveaux	147,3	148,3	149,1	177,6	178,1	176,5	178,1
Indices	0,827	0,833	0,837	0,997	1,0	0,991	1,0

Sources : ECAM II, rapports sur l'évolution des prix à la consommation des ménages, INS.

Sur le plan spatial, Yaoundé est la région de référence pour les deux années. Pour déflater les dépenses, l'indice spatial de 2001 a été utilisé pour les deux opérations, sous l'hypothèse que le coût de vie relatif entre les différentes régions ne s'est pas beaucoup modifié. L'indice de Paasche a été utilisé pour déflater les dépenses utilisées pour la comparaison au niveau des régions, parce qu'il tient compte des pondérations de chaque région.

Pour tenir compte de la taille des ménages, l'échelle d'équivalence RDA⁶ qui pondère le niveau de consommation de l'individu avec l'âge et le sexe a été préférée aux autres échelles.

En définitive, le seuil de pauvreté retenu pour la comparaison entre 1996 et 2001 est un seuil qui laisse inchangé au niveau national le taux de pauvreté élaboré dans le cadre du profil de référence de l'année 2001. Ainsi, avec 185.490 francs CFA de 2001 par an et par équivalent adulte, 40,2% de camerounais vivent dans des ménages pauvres en 2001. Ce seuil est différent du seuil de 232.547 FCFA donné dans le profil de l'année 2001, en raison des retraitements opérés sur les données pour assurer leur comparaison. Compte tenu du fait que toutes les dépenses ont été ramenées à leur niveau d'octobre 2001, le seuil de 185.490 FCFA est valable pour 1996 et 2001. Toutes les dépenses analysées sont donc en francs CFA de 2001. Pour distinguer entre intermédiaires et riches (non pauvres), le seuil maximum retenu est obtenu en multipliant par deux le seuil minimum de 185.490 FCFA.

⁵ le seuil de pauvreté de 2001 est basé sur un panier de 61 biens et services plus représentatifs de la consommation des ménages que les 3 biens retenus pour élaborer le seuil de 1996.

⁶ Pour plus de précisions, voir « ECAM II : Document de méthodologies ; Tome 4 » INS, 2002.

Pour tester la sensibilité des résultats, des scénarios ont été élaborés autour de l'indicateur de référence retenu, en prenant en compte les corrections sur la répartition de l'échantillon en 1996, les nomenclatures de collecte, les périodes de référence de certains postes de dépenses, et la fréquence des visites lors de la collecte. L'objectif est ici d'évaluer la sensibilité des résultats par rapport aux changements opérés dans les données.

Le deuxième indicateur est calculé en ajoutant à l'indicateur de référence les postes de dépenses qui ne sont pas collectés sur la même période de référence et ceux dont le nombre de sous-postes est très différent entre les deux enquêtes. Le troisième indicateur est obtenu du premier par omission de la correction de l'effet de mémoire en milieu rural. Le quatrième indicateur quant à lui, par rapport au premier prend en compte le poste «Hôtels, Café et restaurants». Dans le calcul du cinquième indicateur, tout le poste «Santé» est supprimé. Dans le sixième, la valeur d'usage des biens durables est supprimée. Le septième indicateur est calculé en gardant inchangée la durée de collecte des dépenses alimentaires des deux années (7 et 15 jours en milieu urbain et 7 et 10 jours en milieu rural respectivement pour ECAM I et ECAM II). Le huitième indicateur est obtenu en normalisant les dépenses par rapport aux disparités régionales de prix non pas par un indice de Paashe comme c'est le cas de l'indicateur de référence mais par un indice de Fisher. Le neuvième indicateur est calculé en utilisant non pas l'échelle d'équivalence RDA mais la traditionnelle échelle d'Oxford. Cette échelle attribue le coefficient 1 pour le premier adulte du ménage, 0,7 pour les autres adultes du ménage et 0,5 pour les enfants de moins de 15 ans. Le dixième indicateur est obtenu en divisant les dépenses non pas par l'échelle d'équivalence RDA, mais par la taille du ménage. Le onzième indicateur est celui qui ne prend en compte que les dépenses alimentaires. Le douzième et dernier indicateur est obtenu en corrigeant les coefficients d'extrapolation de ECAM I par la structure de la population obtenue à ECAM II.

Dans un souci de cohérence et de comparabilité, il a été calculé pour chacun de ces indicateurs, le seuil de pauvreté qui donne au niveau national le taux de pauvreté se trouvant dans le document du profil de pauvreté. Ainsi, tous les calculs sont basés sur les différents seuils qui donnent 40,2% de pauvreté en 2001.

CHAPITRE 2. EVOLUTION DE LA PAUVRETE MONETAIRE

Au terme des travaux d'harmonisation, les données désormais comparables permettent d'examiner l'évolution du phénomène de la pauvreté entre 1996 et 2001, en commençant par l'évolution des revenus des ménages et des principaux indicateurs de la pauvreté monétaire.

2.1 Evolution des revenus des ménages

Les éléments définitivement retenus ou exclus de l'indicateur du niveau de vie ont certainement une influence sur les résultats. Dans ce sens, l'exclusion du loyer dont l'importance dans les dépenses des ménages urbains est avérée peut, dans les analyses, réduire l'importance de la différence du profil entre la ville et la campagne.

Tableau 2.1 Evolution des revenus (dépenses par équivalent adulte) en FCFA

Variables	Modalités	1996	2001	Taux de variation moyenne annuelle
Milieu de résidence	Urbain	397.953	497.896	4,58%
	Rural	254.123	280.233	1,98%
Sexe	Masculin	288.925	350.021	3,91%
	Féminin	415.054	376.438	-1,93%
Strates	Yaoundé	400.396	565.112	7,18%
	Douala	480.552	522.947	1,71%
	Autres villes	368.144	444.292	3,83%
	Rurale Forêt	196.350	276.335	7,07%
	Rurale Hauts Plateaux	262.890	279.146	1,21%
	Rurale Savane	290.217	283902	-0,44%
Situation d'activité	Actifs occupés	308.793	352.034	2,66%
	Chômeurs	322.372	427.859	5,83
	Inactifs	322.244	360.738	2,28%
CAMEROUN		310.494	356.315	2,79%

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Dans l'ensemble, les revenus moyens estimés par les dépenses par équivalent adulte ont connu une augmentation de 14,8% en cinq ans, soit en moyenne une progression annuelle d'environ 2,8%. Cette augmentation des revenus serait imputable aux facteurs ci-dessous :

- une bonne tenue des secteurs d'exportations (café, cacao, coton, etc.) ;
- la réalisation des investissements que prévoient les cahiers de charge des privatisations ;
- la création des unités de production industrielles dans la filière bois au terme de la nouvelle loi forestière ;
- un réaménagement des salaires dans la fonction publique en février 1997 ;
- les créations d'emploi et les autres effets induits de la construction de l'oléoduc reliant les champs pétrolifères de DOBA au sud du TCHAD au port de KRIBI au Cameroun.

Ces augmentations de revenus ont profité différemment aux diverses catégories de ménages, suivant les caractéristiques liées au sexe, au milieu de résidence, à la zone géographique et à la situation d'activité.

Suivant le milieu de résidence, les ménages du milieu urbain ont plus profité de l'augmentation des revenus que ceux habitant le milieu rural. L'augmentation est deux fois plus importante chez les premiers par rapport aux derniers cités. Quant on sait que plus de 8 pauvres sur 10 habitent la zone rurale, on en déduit que les pauvres ont moins profité de l'augmentation des revenus que les non pauvres. Il ressort aussi que la bonne tenue du secteur des exportations aurait favorisé plus les intermédiaires (exportateurs, et autres intermédiaires) que les producteurs qui résident pour la plupart en zone rurale.

Par rapport au sexe, les ménages dirigés par les femmes ont connu une dégradation de leur situation avec une baisse annuelle de 2% de leurs revenus moyens sur la période 1996 et 2001. Les raisons de cette situation sont à rechercher dans l'accessibilité au marché du travail et sa nature. Les ménages dirigés par les hommes ont en moyenne plus d'actifs occupés que ceux dirigés par les femmes, lesquelles sont plus nombreuses dans le secteur informel.

La situation d'activité présente un résultat paradoxal ; en effet, les ménages dirigés par les chômeurs sont ceux qui enregistrent le taux d'augmentation de revenus moyens le plus élevé, évalué à plus du double de celui observé dans les ménages dirigés par les actifs occupés et les inactifs. Parmi les chefs de ménage chômeurs de 1996, 23,3% seulement sont au chômage en 2001. Parmi l'ensemble des chefs de ménage chômeurs en 2001, 71% étaient des personnes actives occupées en 1996 dont 36% dans le secteur privé formel et 8% dans le secteur public. La situation des ménages dirigés par les chômeurs pourrait donc s'expliquer par l'existence au sein de ces derniers des personnes actives occupées et par le soutien qu'apporte l'épargne de leur chef à leur consommation.

Au plan géographique, la ville de Yaoundé et la zone « rurale Forêt » ont enregistré de très fortes hausses de revenus, imputables sans doute au léger réaménagement des salaires dans la fonction publique en 1997 et aux activités de nouvelles unités industrielles de la filière bois. La ville de Douala enregistre 4 fois moins d'augmentation de revenus que Yaoundé ; les difficultés des entreprises privées installées dans cette capitale économique seraient à l'origine de cette performance. La zone « rurale savane » située dans les provinces septentrionales connaît une détérioration de sa situation avec des revenus qui amorcent une tendance à la baisse. L'économie de cette région est tributaire de la pluviométrie et de l'élevage. La période sous revue a connu une année de sécheresse et deux années d'épidémies de bétails.

Globalement, les dépenses par tête des ménages ont crû pendant cette période plus vite que la richesse nationale mesurée par la croissance économique réelle par tête qui, pendant la période concernée a connu une augmentation moyenne annuelle de 1,57%. La croissance économique reste donc fragile et la consommation des ménages partiellement soutenue par cette dernière pèserait encore sur l'épargne. Si de manière générale, les ménages ont profité de la croissance économique du pays pendant les cinq dernières années, ce ne sont pas tous les ménages qui en ont profité de la même façon.

Pendant cette période quinquennale sous revue, les ménages urbains ont connu un accroissement annuel moyen de leurs dépenses par équivalent adulte de 4,58% contre environ 2,0% chez les ménages ruraux. La distribution de l'augmentation des revenus dans l'économie n'a donc pas bénéficié de la même façon à toutes les couches de la population. Cette situation est de nature à justifier la mise en place d'une politique de redistribution capable de corriger la distribution primaire des revenus qui, du fait des forces du marché et d'autres distorsions reste inéquitable.

Tableau 2.2 Indicateurs de revenus et de croissance entre 1996 et 2001 (en FCFA)

	1996	2001
ENQUETES		
Dépense moyenne par équivalent adulte	310.494	356.315
Dépense moyenne par tête	246.293	282.765
COMPTES NATIONAUX		
PIB réel par tête (1995/96 et 2000/01)	270.161	291.421
Consommation finale réelle des ménages par tête	224.802	243.377
Taux de croissance annuelle par tête (2001/1996) en %		
PIB réel		1,57
Consommation finale réelle des ménages		1,65
Dépense par équivalent adulte (ECAM I et ECAM II)		2,96
Dépense par tête (ECAM I et ECAM II)		2,96

Sources : ECAM I ; ECAM II ; COMPTES NATIONAUX ; INS

2.2 Evolution des indicateurs de pauvreté monétaire

2.2.1 Evolution des indicateurs suivant le milieu de résidence

Les modifications des taux de pauvreté, de l'intensité et de la sévérité entre les deux dates permettent d'apprécier l'évolution du phénomène sur le plan monétaire. Le recul global de la pauvreté que traduit la baisse de 13,1 points de son taux est plus accentué en zone urbaine qu'en zone rurale ; ce recul est de 19,3 points en ville contre 9,7 points en zone rurale.

Cette situation du taux de pauvreté confirme la répartition inégalitaire des revenus entre les milieux urbain et rural.

Tableau 2.3 Evolution des indicateurs de la pauvreté monétaire selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu	1996	2001	Variations
Incidence (P0)	Urbain	41,4	22,1	- 19,3
	Rural	59,6	49,9	- 9,7
	Cameroun	53,3	40,2	- 13,1
Intensité (P1)	Urbain	14,7	6,3	- 8,4
	Rural	21,5	18,3	- 3,2
	Cameroun	19,1	14,1	- 5,0
Sévérité (P2)	Urbain	6,9	2,7	- 4,2
	Rural	10,1	9,3	- 0,8
	Cameroun	9,0	7,0	- 2,0

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS.

L'intensité⁷ de la pauvreté qui mesure le gap moyen entre le revenu des pauvres et le seuil de pauvreté a lui aussi connu une baisse, passant de 19,1% à 14,1% du seuil de pauvreté. Cela représente un déficit annuel de revenu par équivalent adulte de 35.429 FCFA en 1996 contre 26.154 FCFA en 2001. Globalement, le déficit de revenu s'est réduit de 26,2% en cinq ans ; et c'est en milieu urbain que la réduction du gap de revenus des pauvres par rapport au seuil de pauvreté est la plus forte.

⁷ Est considéré comme intensité de la pauvreté dans cette étude l'indice P1 de la famille des indices P α de Foster-Greer et Thorbecke. Ceci explique la différence avec les valeurs de cet indicateur données dans le profil de pauvreté au Cameroun.

Le phénomène de pauvreté est moins sévère en 2001 par rapport à 1996, à la suite de la réduction des inégalités entre les pauvres. Les revenus des pauvres sont moins dispersés par rapport au seuil de pauvreté en 2001 qu'en 1996. L'indicateur de cette dispersion qui est la sévérité de la pauvreté est passé de 9,0% en 1996 à 7,0% en 2001. C'est également dans le milieu urbain que la réduction des inégalités entre pauvres a été la plus forte.

2.2.2 Evolution des indicateurs suivant la zone géographique

Entre 1996 et 2001, le profil géographique de la pauvreté n'a pratiquement pas changé. En effet, par rapport à l'incidence de la pauvreté, les zones agro écologiques ont le même classement en 2001 qu'en 1996, sauf en ce qui concerne Yaoundé et Douala. Il est cependant important de relever que l'ampleur de la pauvreté a reculé dans toutes les zones sauf dans la zone « rurale savane » où elle s'est même un peu accrue. Cette zone est la seule dans le milieu rural qui a enregistré une baisse du taux de pluriactivité et une presque stabilité de la taille moyenne des ménages ; il semble donc que les ménages des autres zones rurales développent des stratégies de réduction de la pauvreté en direction de la pluriactivité et de la baisse de la pression démographique. Les deux grandes métropoles Douala et Yaoundé ont enregistré les plus fortes baisses de l'ampleur de la pauvreté, passant respectivement de 37,3 à 18,5% et de 49,0% à 18,3% de 1996 à 2001.

Tableau 2.4 Evolution des indicateurs de la pauvreté monétaire selon les strates

Indicateurs	Zone agro écologique	1996	2001	Variations
Incidence (P0)	Yaoundé	49,0	18,3	-30,7
	Douala	37,3	18,5	-18,8
	Autres villes	36,3	26,2	-10,1
	Rurale Forêt	72,5	55,4	-17,1
	Rurale Hauts plateaux	62,9	50,7	-12,2
	Rurale Savane	44,4	45,7	1,3
	Cameroun	53,3	40,2	-13,1
Intensité (P1)	Yaoundé	18,4	5,1	-13,3
	Douala	13,4	4,8	-8,6
	Autres villes	12,1	7,8	-4,2
	Rurale Forêt	26,6	20,9	-5,7
	Rurale Hauts plateaux	22,9	20,9	-2,1
	Rurale Savane	15,2	14	-1,2
	Cameroun	19,1	14,1	-4,9
Sévérité (P2)	Yaoundé	8,9	2,1	-6,7
	Douala	6,3	2,0	-4,4
	Autres villes	5,5	3,4	-2,1
	Rurale Forêt	12,4	10,9	-1,5
	Rurale Hauts plateaux	10,9	11,2	0,3
	Rurale Savane	7,2	6,2	-1,0
	Cameroun	9,0	7,0	-2,0

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS.

Sur le plan géographique, l'évolution de l'intensité et de la sévérité de la pauvreté reflète plutôt la différence urbain/rural. Les baisses sont très importantes dans les strates urbaines et peu prononcées dans les strates rurales. Ceci confirme le fait que les ménages urbains aient le plus profité de l'augmentation des revenus au cours de la période.

2.2.3 Evolution des indicateurs suivant le sexe

Si l'on considère l'incidence de la pauvreté qui au niveau global a reculé de 13,1 points entre 1996 et 2001, ce recul est plus faible dans les ménages dirigés par les femmes ; cette situation s'explique par l'importance de la différence de l'incidence de la pauvreté entre les deux types de ménages en 1996 (54,2% chez les ménages dirigés par les hommes contre 45,8% chez ceux dirigés par les femmes). Entre 1996 et 2001, les chefs de ménages hommes ont ajusté à la baisse la taille de leur ménage alors que les ménages dirigés par les femmes ont conservé la même taille moyenne.

Tableau 2.5 Evolution des indicateurs de la pauvreté monétaire selon le sexe du chef de ménage

Indicateurs	Sexe du chef de ménage	1996	2001	Variations
Incidence (P0)	Masculin	54,2	40,6	-13,6
	Féminin	45,8	38,7	-7,1
	Cameroun	53,3	40,2	-13,1
Intensité (P1)	Masculin	19,4	14,1	-5,3
	Féminin	16,9	14,3	-2,6
	Cameroun	19,1	14,1	-4,9
Sévérité (P2)	Masculin	9,1	6,9	-2,2
	Féminin	8,2	7,4	-0,7
	Cameroun	9,0	7,0	-2,0

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS.

Les ménages ayant à leur tête des hommes enregistrent également les plus fortes baisses de l'intensité et de la sévérité de la pauvreté.

2.2.4 Evolution des indicateurs suivant la situation d'activité

Ce sont les ménages dirigés par les chômeurs qui enregistrent les meilleures performances, qu'il s'agisse du recul de l'incidence, de l'intensité ou de la sévérité de la pauvreté.

Tableau 2.6 Evolution des indicateurs de la pauvreté selon la situation d'activité du chef de ménage

Indicateurs	Situation d'activité	1996	2001	Variations
Incidence (P0)	Actifs Occupés	52,8	40,9	-11,9
	Chômeurs	62,5	31,8	-30,7
	Inactifs	54,1	37,4	-16,7
	Cameroun	53,3	40,2	-13,1
Intensité (P1)	Actifs Occupés	18,4	14,4	-4,1
	Chômeurs	26,5	9,6	-16,9
	Inactifs	22,7	14,2	-8,5
	Cameroun	19,1	14,1	-4,9
Sévérité (P2)	Actifs Occupés	8,6	7,1	-1,5
	Chômeurs	14,1	4,4	-9,8
	Inactifs	11,2	7,5	-3,7
	Cameroun	9,0	7,0	-2,0

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS.

Parmi les revenus qui pourraient expliquer cette situation, figurent les prestations familiales et les droits sociaux des personnes déflatées de la fonction publique, des entreprises publiques et parapubliques qui ont été payés au cours de cette période ; le mauvais fonctionnement de la CNPS avant 1996 avait fait de beaucoup de retraités des chercheurs d'emplois.

CHAPITRE 3. EVOLUTION DES CONDITIONS DE VIE

Dans ce chapitre, sont examinées l'évolution de l'accessibilité des ménages aux services sociaux essentiels que sont la santé et l'éducation, ainsi que celle de leur situation en équipement en biens durables et en fourniture d'eau et d'électricité.

3.1 Accessibilité aux services de santé

Les résultats ci-dessous présentés montrent que globalement, l'écart entre les pauvres et les non pauvres en matière d'accès aux services de santé s'est beaucoup accru. Ceci est aussi valable entre le milieu urbain et le milieu rural. Cette augmentation des écarts s'observe principalement sur le plan de la couverture vaccinale et des dépenses annuelles moyennes de santé par tête.

3.1.1 Consultation dans les structures informelles.

Les résultats des deux enquêtes indiquent dans l'ensemble une augmentation de la proportion d'individus ayant fait leur dernière consultation dans une structure informelle de santé entre 1996 et 2001. En 1996, près de 21% de personnes interviewées ont déclaré avoir effectué leur dernière consultation dans une structure de santé informelle. Ce taux est de l'ordre de 25% en 2001. Ce résultat général cache cependant quelques disparités selon les zones géographiques. L'augmentation est nettement plus perceptible dans les zones rurales Forêt et Savane où le taux a quasiment doublé ; il existe certaines particularités comme la zone rurale Hauts plateaux ou encore la ville de Douala dans lesquelles l'on enregistre des baisses de la proportion de personnes ayant effectué leur dernière consultation dans une structure informelle de santé.

Tableau 3.1 Taux de consultation dans les structures informelles de santé par strates

Strates	Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Yaoundé	28,4	26,6	8,1	18,4	16,6	19,9
Douala	32,2	30,9	17,4	16,7	22,9	19,3
Autres Villes	25,1	23,6	12,9	14,5	15,9	16,9
Rurale Forêt	21,2	36,4	9,3	19,9	16,6	29,0
Rurale Hauts plateaux	40,2	23,8	14,4	17,4	26,7	20,7
Rurale Savane	36,1	35,6	10,5	34,2	17,5	34,9
Cameroun	32,2	30,0	13,0	20,9	20,8	24,5

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Par rapport au niveau de vie, 30% de pauvres déclarent avoir effectué leur dernière consultation dans une structure informelle de santé en 2001, alors qu'ils étaient 32% en 1996. Cette légère baisse contraste avec l'augmentation enregistrée au sein de la population des non pauvres dans laquelle la proportion de personnes ayant effectué la dernière consultation dans une structure sanitaire informelle est passée de 13% en 1996 à près de 21% en 2001. Le manque de motivation des non pauvres à consulter dans les structures de santé formelles pourrait s'expliquer par le mauvais accueil et la qualité des services ; alors que la baisse globalement constatée et surtout dans certains milieux ruraux, serait imputable soit aux difficultés financières, soit à l'éloignement géographique, soit au manque de moyens de transport.

3.1.2 Immunisation contre les principales maladies.

La protection des jeunes enfants contre les maladies cibles du PEV que sont la tuberculose (vaccin BCG), la diphtérie, le tétanos et la coqueluche (vaccin DTCOQ), la poliomyélite (vaccin contre la POLIO) et la rougeole (vaccin antirougeoleux) a été étudiée au cours des deux opérations. La comparaison des résultats de l'ECAM I à ceux de l'ECAM II, par rapport au taux d'immunisation complète des enfants de 12 à 23 mois, révèle globalement que celui-ci a diminué. Il est passé de 64 % en 1996 à 55 % en 2001, soit une baisse de 9 points. Cette diminution est observable dans toutes les grandes régions du pays, sauf dans la zone rurale Savane où le taux d'immunisation reste stable. Cette zone reste très en retard en matière de vaccination (avec un taux de couverture vaccinale de l'ordre de 30%) par rapport aux autres régions du pays. Les baisses les plus inquiétantes sont enregistrées dans les deux plus grandes villes (Yaoundé et Douala) avec près de 20 points de recul chacune. La différence dans la méthode de collecte qui a consisté à demander le carnet⁸ de vaccination des enfants en 2001 lors de l'ECAM II peut être partiellement à l'origine de cette situation.

Tableau 3.2 Taux d'immunisation complète contre les principales maladies (en %) ⁹

Strates	Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Yaoundé	92,0	52,4	95,1	78,8	93,0	74,8
Douala	64,1	62,5	86,1	60,3	80,8	60,7
Autres Villes	43,2	52,1	89,5	71,6	73,1	65,7
Rurale Forêt	69,7	50,6	47,1	59,8	64,1	54,1
Rurale Hauts plateaux	88,2	60,4	66,0	77,0	81,6	67,6
Rural Savane	42,3	26,6	13,7	32,9	29,9	29,9
Cameroun	68,1	47,9	58,0	61,4	63,8	55,3

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

L'évolution du taux d'immunisation complète est liée au niveau de vie des populations. La forte baisse (de plus de 20 points) constatée au sein de la population des pauvres contraste clairement avec la légère augmentation (de l'ordre de 3 points) enregistrée chez les non pauvres. Toutefois, il faut remarquer que ce résultat est beaucoup plus valable dans les régions rurales que dans les villes. En effet, dans les autres villes du pays (hormis Yaoundé et Douala), le taux d'immunisation augmente de près de 10 points chez les pauvres tandis qu'il diminue fortement (de l'ordre de 18 points) chez les non pauvres. Cette baisse du taux d'immunisation contraste avec l'augmentation du niveau de vie ; il se pourrait que la différence de la taille de l'échantillon¹⁰ y ait joué un grand rôle.

⁸ En 2001 lors de l'ECAM II, la demande de présenter le carnet de vaccination de l'enfant peut avoir limité les déclarations erronées par rapport à 1996.

⁹ Les taux d'immunisation présentés dans ce tableau concernent la protection des quatre vaccins à la fois, contrairement aux autres sources qui donnent généralement des taux de couverture par vaccin.

¹⁰ Voir annexe 4, qui présente une surreprésentation de l'échantillon urbain en 1996.

3.1.3 Dépenses de santé

La dépense moyenne annuelle de santé (consultations et pharmacie) par tête est passée de 13.000 FCFA en 1996 à 22.000 FCFA en 2001. Cette augmentation est plus forte en milieu urbain (où l'on passe quasiment du simple au double et plus) qu'en milieu rural. Ceci est probablement lié à la grande quantité de services de santé offerts en milieu urbain qu'en milieu rural, ainsi qu'à l'augmentation du niveau de revenu des ménages vivant en milieu urbain par rapport à ceux du milieu rural. Ainsi, le fossé se creuse encore plus entre le milieu urbain (disposant de plus d'infrastructures sanitaires) et le milieu rural en matière de dépenses annuelles de santé par tête.

La zone rurale Savane par exemple reste très en arrière par rapport aux autres zones agro écologiques du pays en matière de dépenses de santé par tête, et l'écart avec la ville de Douala (ville où l'on dépense le plus par tête pour la santé) s'est terriblement accru. En 1996, les dépenses moyennes de santé par tête de la zone rurale Savane représentaient près de 18% des dépenses de Douala. En 2001, ce rapport n'est plus que de 11%.

Par rapport au niveau de vie des populations, les résultats montrent que l'essentiel de l'augmentation des dépenses moyennes annuelles de santé par tête est observé chez les non pauvres qui passent de 20.000 FCFA en 1996 à 32.000 FCFA en 2001, soit une augmentation de près de 62%. Les pauvres quant à eux restent dans des niveaux vraiment bas de dépenses de santé par tête qui enregistrent cependant une hausse de 15%. L'augmentation des dépenses moyennes de santé par tête est 4 fois plus importante chez les non pauvres par rapport aux pauvres. L'écart est de 47 points de pourcentage.

Tableau 3.3 Dépenses moyennes de santé par tête en FCFA

Strates	Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Yaoundé	9 940	9 722	31 609	50 513	20 984	45 071
Douala	8 895	10 540	38 037	59 321	27 165	54 010
Autres Villes	6 086	8 282	18 174	33 209	13 788	27 117
Rurale Forêt	6 473	8 197	20 996	21 707	10 466	15 435
Rurale Hauts plateaux	7 341	8 752	21 828	27 071	12 713	17 858
Rurale Savane	1 156	3 745	7 684	9 385	4 785	6 151
Cameroun	6 044	6 937	19 903	32 178	12 521	22 036

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

En ce qui concerne la part des dépenses du ménage consacrée à la santé, elle connaît une très légère augmentation de l'ordre de 0,4 points dans l'ensemble. Son augmentation s'observe essentiellement en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, on enregistre une tendance à la baisse. Par rapport au niveau de vie, la situation s'est dégradée chez les pauvres. Cette dégradation n'est cependant pas observée dans les « autres villes » et la zone « rurale savane ».

Tableau 3.4 Part des dépenses de santé dans les dépenses totales en %

Strates	Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Yaoundé	8,5	6,4	6,8	8,4	7,1	8,4
Douala	8,1	7,0	7,3	9,8	7,4	9,8
Autres Villes	5,7	6,4	5,8	7,6	5,8	7,5
Rurale Forêt	7,9	7,6	10,9	7,4	9,3	7,4
Rurale Hauts plateaux	10,0	8,4	10,5	8,6	10,3	8,5
Rurale Savane	1,7	3,5	4,3	3,4	3,7	3,4
Cameroun	7,3	6,2	7,2	7,9	7,2	7,6

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Le profil de la part des dépenses de santé dans les dépenses totales au sein de l'ensemble de la population est dominé par celui observé chez les non pauvres. Les zones urbaines sont favorisées puisqu'on y observe un accroissement de la part de dépenses de santé chez les non pauvres, alors que cette dernière régresse en zone rurale. On peut y voir une conséquence de la répartition des revenus entre les milieux urbain et rural.

3.2 Accessibilité aux services de l'éducation

L'éducation est un facteur important de développement personnel. Elle permet à l'individu d'adapter sa potentielle force de travail à la demande du marché de ce service et par conséquent de s'insérer plus ou moins facilement dans le tissu productif. Cet aspect est particulièrement primordial pour les populations pauvres du pays dans la mesure où elles ont difficilement accès au facteur capital. Le pauvre tire l'essentiel de son revenu de sa main-d'œuvre. Pour élever les revenus du pauvre (réduire la pauvreté), il faut donc améliorer la productivité marginale du facteur de production dont il dispose. L'évolution de l'accès du pauvre (et de ses enfants) aux services d'éducation permet de se faire une opinion de l'évolution de sa force de travail et aussi des chances qu'un enfant de pauvre a de sortir de cet état. De même, celle du non pauvre permet de se faire une opinion sur les chances qu'un enfant issu de ce type de ménage a pour rester dans cet état.

3.2.1 Alphabétisation des adultes (15 ans ou plus)

Entre 1996 et 2001, le taux d'alphabétisation a globalement augmenté au Cameroun de 6 points. Cette augmentation n'est pas uniforme dans toutes les zones agro écologiques. Si Yaoundé et Douala présentent des taux presque stables, ce n'est pas le cas pour les autres villes où les taux d'alphabétisation augmentent de près de 12 points. Il en est de même des zones rurales Forêt et Hauts plateaux qui enregistrent respectivement des augmentations de 13 et 6 points. La seule ombre à ce tableau vient de la zone rurale Savane, qui bien que déjà très en retard par rapport aux autres régions en 1996, enregistre une baisse d'alphabétisation de 3 points au cours de la période considérée.

En plus de la zone agro écologique, le sexe fait également apparaître une autre particularité du phénomène d'alphabétisation. En effet, les résultats révèlent que les femmes enregistrent une augmentation du taux d'alphabétisation (près de 8 points) plus importante que les hommes (5 points). Néanmoins, elles restent nettement plus analphabètes que ceux-ci. Ceci pourrait s'expliquer entre autres par les premiers résultats des efforts menés par les ONG dans le cadre des programmes d'alphabétisation préalables à toute formation pour l'exercice des activités génératrices de revenus dans certaines provinces (Extrême-Nord par exemple).

Les pauvres demeurent plus analphabètes que les non pauvres et l'écart entre ces deux groupes s'est légèrement aggravé. En effet, dans la population des pauvres déjà assez analphabète, l'on enregistre une faible augmentation (1 point) du taux d'alphabétisation tandis que chez les non pauvres, ce taux augmente plus sensiblement (8 points). Les femmes pauvres enregistrent le taux d'alphabétisation le plus bas en 1996 et en 2001, de même que l'augmentation la plus faible de cet indicateur entre ces deux dates.

3.2.2 Scolarisation des enfants de 6 à 14 ans

Le taux net de scolarisation a globalement connu une augmentation au cours de la période étudiée, sauf dans les strates rurale Forêt et rurale Hauts plateaux. L'augmentation la plus importante a été enregistrée dans les villes autres que Yaoundé et Douala. Le taux de scolarisation est passé dans cette strate «autres villes» de 65,4% en 1996 à 86,0% en 2001, soit un bond de près de 21 points. L'augmentation dans la zone rurale Savane est aussi intéressante (de l'ordre de 13 points), bien que cette région reste la moins scolarisée avec un taux net de 46% en 2001. Cette situation est le reflet de l'offre des infrastructures scolaires qui a connu une nette amélioration au cours de la période concernée. Une exception à cette amélioration générale de la scolarisation est observée dans la zone rurale Forêt où l'on enregistre un recul de presque 3 points, imputable certainement à la province de l'Est qui fait partie des régions sous scolarisées du pays.

L'augmentation globale de la scolarisation se répartit de façon équitable entre les filles et les garçons. Ces deux groupes enregistrent chacun une avancée de la scolarisation d'environ 2 points. Ainsi, l'inégalité de scolarisation qui existait déjà en 1996 entre les filles et les garçons, en faveur de ces derniers, est tout simplement reconduite en 2001. Si l'on compare l'évolution de la scolarisation entre les populations pauvres et non pauvres, l'on constate que la scolarisation recule de 3 points chez les pauvres (filles comme garçons) tandis qu'elle augmente de 8 points chez les non pauvres. L'écart entre les pauvres et les non pauvres sur le plan de la scolarisation s'est donc accentué entre 1996 et 2001. Le chômage des jeunes diplômés aurait contribué à cette situation en démotivant les pauvres qui y ont trouvé des motifs de ne plus faire des sacrifices pour scolariser davantage leurs enfants.

Tableau 3.5 Taux d'alphabétisation par zone agro écologique en 1996 (%)

Strates	Homme			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Yaoundé	94,4	95,4	94,9	92,5	93,6	93,1	93,5	94,4	94,0
Douala	98,6	97,6	98,0	91,8	91,8	91,8	95,6	94,9	95,2
Autres Villes	58,8	82,3	75,3	37,7	71,3	60,1	47,7	77,0	67,7
Rurale Forêt	72,7	80,2	75,0	52,0	58,9	54,1	61,3	68,8	63,6
Rurale Hauts plateaux	76,8	80,9	78,6	55,8	53,8	55,0	65,0	66,8	65,7
Rurale Savane	40,9	39,0	39,8	15,9	15,6	15,7	27,6	26,0	26,7
Cameroun	70,0	74,2	72,2	49,5	54,4	52,0	59,0	63,9	61,5

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Tableau 3.6 Taux d'alphabétisation par zone agro écologique en 2001 (%)

Strates	Homme			Femmes			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Yaoundé	92,6	97,2	96,3	90,5	92,9	92,5	91,6	95,0	94,4
Douala	96,3	97,4	97,2	88,2	91,0	90,5	92,6	94,3	94,0
Autres Villes	74,8	90,4	86,7	57,7	78,1	73,2	66,0	84,2	79,9
Rurale Forêt	85,6	89,7	87,6	66,7	69,4	68,0	75,3	79,1	77,2
Rurale Hauts plateaux	79,1	83,9	81,7	59,7	67,9	64,0	68,3	75,3	72,0
Rurale Savane	35,6	36,2	36,0	11,7	14,9	13,6	22,7	24,6	23,8
Cameroun	70,6	80,5	77,0	51,1	64,9	59,8	60,1	72,4	67,9

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Tableau 3.7 Taux net de scolarisation par zone agro écologique en 1996 (%)

Strates	Garçons			Filles			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Yaoundé	91,0	95,0	92,8	91,7	93,2	92,4	91,4	94,1	92,6
Douala	91,8	95,9	94,1	97,6	96,1	96,7	94,6	96,0	95,4
Autres Villes	48,7	76,4	63,9	51,3	79,2	66,8	50,1	77,8	65,4
Rurale Forêt	89,0	100,0	91,4	84,2	100,0	87,8	86,8	100,0	89,8
Rurale Hauts plateaux	91,4	89,4	90,8	94,0	95,3	94,4	92,6	92,3	92,5
Rurale Savane	54,5	39,1	46,7	18,2	25,3	21,8	35,6	31,8	33,7
Cameroun	81,0	76,7	79,3	73,1	73,1	73,1	77,2	74,9	76,3

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Tableau 3.8 Taux net de scolarisation par zone agro écologique en 2001 (%)

Strates	Garçons			Filles			Ensemble		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Yaoundé	93,5	94,9	94,6	87,7	95,4	94,0	90,8	95,2	94,3
Douala	92,7	96,7	95,9	93,4	97,1	96,4	93,0	96,9	96,1
Autres Villes	77,3	91,9	87,4	76,0	88,4	84,7	76,6	90,1	86,0
Rurale Forêt	86,1	89,3	87,3	86,6	87,6	87,0	86,4	88,4	87,2
Rurale Hauts plateaux	89,1	95,3	91,7	86,3	94,9	90,1	87,8	95,1	90,9
Rurale Savane	52,9	57,2	55,1	34,9	39,5	37,0	43,9	49,2	46,4
Cameroun	77,6	84,6	81,3	70,1	81,3	76,2	74,1	82,9	78,8

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

3.2.3 Dépenses moyennes d'éducation¹¹

Les dépenses moyennes d'éducation par élève sont passées de 23.000 FCFA en 1996 à 48.000 FCFA en 2001, soit une augmentation moyenne annuelle de 22%. Ce résultat global reste valide au niveau régional avec le maximum de croissance atteint dans les villes autres que Yaoundé et Douala. La croissance moyenne annuelle dans ces autres villes est de 25% au cours de la période étudiée. L'on remarque que la zone rurale Savane demeure celle où les ménages effectuent les plus faibles dépenses par élève. De plus, cette région enregistre le taux de croissance des dépenses moyenne d'éducation par élève le plus bas avec un niveau moyen annuel de 5% au cours de la période 1996-2001. Ce mouvement général de hausse des dépenses d'éducation est moins intense chez les pauvres (en terme monétaire) que chez les non pauvres. Ceci signifie que l'écart entre les pauvres et les non pauvres sur le plan des dépenses d'éducation s'est accru. En 1996, la dépense moyenne d'éducation par élève des pauvres représentait un peu plus du tiers de celle des non pauvres. En 2001, elle ne représente plus que le quart.

Tableau 3.9 Dépense moyenne d'éducation par élève en FCFA

Strates	Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Yaoundé	22 570	36 764	66 635	109 450	45 738	97 232
Douala	22 707	36 758	65 338	106 681	49 338	94 269
Autres Villes	13 481	23 193	32 124	72 856	26 947	61 273
Rurale Forêt	14 751	16 611	19 614	41 889	16 037	27 348
Rurale Hauts plateaux	8 224	15 520	20 729	46 658	12 387	30 446
Rurale Savane	4 758	6 782	10 532	12 284	7 635	9 629
Cameroun	12 503	17 369	35 629	67 561	22 700	48 046

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

En terme de poids dans les dépenses totales du ménage, l'on note une augmentation globale au cours de la période, de la part des dépenses d'éducation. Les mêmes disparités que celles observées, avec les niveaux de dépenses moyennes d'éducation par élève, existent avec le poids de ces dépenses dans les dépenses totales. Les pauvres utilisent en 2001 une part moins importante de leur revenu pour l'éducation qu'en 1996. Par contre, le mouvement est inverse chez les non pauvres.

Tableau 3.10 Part des dépenses d'éducation dans les dépenses totales du ménage (%)

Strates	Pauvres		Non pauvres		Ensemble	
	1996	2001	1996	2001	1996	2001
Yaoundé	8,1	7,6	6,5	7,4	6,8	7,5
Douala	8,2	6,8	5,2	6,4	5,5	6,4
Autres Villes	2,9	5,4	3,8	6,5	3,6	6,4
Rurale Forêt	6,1	4,9	3,6	4,4	4,9	4,5
Rurale Hauts Plateaux	4,5	4,9	3,9	5,5	4,1	5,3
Rurale Savane	0,9	1,1	0,6	0,9	0,7	1,0
Cameroun	4,8	4,3	3,9	5,6	4,1	5,4

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

¹¹ Pour plus de précisions sur le contenu des dépenses, voir le tableau 1.1 du chapitre 1.

En somme, par rapport à l'accès des populations aux services d'éducation et de santé, la situation générale a connu une amélioration. Toutefois, cette amélioration a été plus importante dans la sous population des non pauvres (en terme monétaire) que dans celle des pauvres. En d'autres termes, bien que la situation des populations se soit globalement améliorée en terme d'accès aux services de santé et d'éducation, bien que la pauvreté monétaire ait reculé, les écarts (en matière d'éducation et de santé) se sont accrus entre les pauvres et les non pauvres. De même, le milieu urbain a connu une amélioration plus importante que le milieu rural. De ce fait, l'écart qui existait en 1996 entre ces deux milieux s'est accru en 2001 malgré la croissance globale. Il faut enfin noter que la zone rurale de savane reste très en retard par rapport à toutes les autres zones du pays.

3.3 Equipement des ménages en biens durables, eau et énergie

3.3.1 Equipement des ménages en biens durables

Globalement, la possession des biens durables par les ménages a décliné entre 1996 et 2001 sauf pour les postes de télévision et les ventilateurs. La possession de bicyclettes reste assez stable au cours de la même période.

Tableau 3.11 Pourcentage des ménages possédant certains biens durables

Biens durables	1996			2001		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Bicyclette	12,2	12,8	12,6	13,5	12,3	12,7
Vélocycle	5,2	6,6	6,0	1,7	5,1	4,0
Voiture/auto/camion	1,1	7,3	4,8	0,6	5,0	3,6
Télévision	10,2	22,2	17,3	6,3	24,6	18,7
Radio	50,2	63,3	57,9	42,1	60,7	54,7
Réfrigérateur	5,2	17,6	12,5	2,3	12,9	9,5
Climatiseur	0,2	2,0	1,2	0,1	1,2	0,8
Ventilateur	7,2	19,9	14,7	5,4	22,2	16,8
Cuisinière ou réchaud à gaz	6,4	24,1	16,9	3,4	17,5	12,9

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

La décroissance de la possession de cuisinières ou de réchauds à gaz mérite d'être particulièrement soulignée car ceci traduit le fait que les ménages se retournent vers d'autres sources d'énergies (probablement le bois) pour la cuisson de leurs aliments. Cette situation résulterait de la crise énergétique (particulièrement la pénurie de gaz sur le marché) ou alors d'un calcul de coût d'opportunité de la part des ménages.

La situation diffère un peu selon que le ménage est pauvre (au sens monétaire) ou non. La proportion de ménages pauvres qui possède une bicyclette augmente entre 1996 et 2001 tandis que l'on observe le contraire chez les non pauvres. Pour ce qui est des téléviseurs, la probabilité pour qu'un ménage non pauvre ait un poste a augmenté légèrement alors que chez les pauvres, il y a une forte baisse. Ceci peut bien s'expliquer par la capacité élevée de renouvellement et d'entretien des biens d'équipement (chers) chez les non pauvres par rapport aux pauvres. Une autre explication pourrait être l'augmentation du nombre de chaînes de télévision disponibles sur le territoire. Le câblage en numérique prend de plus en plus de l'ampleur, incitant ainsi les ménages à s'équiper en téléviseurs.

Pour ce qui est des ventilateurs, la différence entre 1996 et 2001 pourrait s'expliquer par les périodes (mois de l'année) pendant lesquelles se sont déroulées les deux enquêtes. ECAM I s'est déroulée à la fin de la saison sèche alors que ECAM II s'est déroulée en période de transition de la saison des pluies vers la saison sèche. Une autre explication possible de l'augmentation de la possession des ventilateurs serait l'effet de substitution aux climatiseurs ; le ventilateur serait donc un bien inférieur.

Globalement, ces résultats ne convergent pas avec la réduction de la pauvreté monétaire qui aurait dû s'accompagner d'une augmentation de l'équipement des ménages. La qualité des données de 1996 peut expliquer cette situation dans la mesure où la taille de l'échantillon et plus particulièrement la surreprésentation du milieu urbain en 1996 pourrait avoir surestimé l'accessibilité aux biens durables ; le milieu urbain représente 63,8% de l'échantillon de l'ECAM I, contre 45,3% à l'ECAM II.

3.3.2 Accès à l'eau potable de boisson

Dans l'ensemble, l'accès des populations à l'eau saine s'est amélioré. La proportion des ménages ayant accès à une eau de boisson potable est de 51% en 2001. En 1996, cette proportion était de 44%. Ceci correspond à une augmentation de 6 points au cours de la période considérée, soit une progression moyenne annuelle de 1,2 points. Cette évolution moyenne annuelle est en dessous de l'objectif du Gouvernement qui est d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable de consommation de 71 % en 2015. En d'autres termes, l'Etat souhaite augmenter de 27 points en 17 ans soit une progression moyenne annuelle de 1,6 points. Des efforts sont donc encore à entreprendre pour atteindre l'objectif ainsi fixé.

Le mouvement de progrès global n'a pas la même ampleur en milieu rural qu'en milieu urbain. La disparité qui existait entre ces deux milieux en 1996 demeure en 2001 ; elle s'est même aggravée. En effet, le milieu rural, qui était nettement en retard par rapport au milieu urbain en 1996, enregistre une hausse moins importante (en terme de points de pourcentages) que celle enregistrée dans le milieu urbain.

Par rapport au niveau de vie, les disparités entre les pauvres et les non pauvres restent quasiment les mêmes en 2001 qu'en 1996, bien que la situation des deux groupes se soit améliorée. L'on note que 3 pauvres sur 10 ont accès à une eau potable, comparé à 5 sur 10 chez les non pauvres.

Tableau 3.12 Evolution de l'accessibilité des ménages à certaines commodités de l'habitat selon le milieu de résidence et le niveau de vie (en %)

		1996			2001		
		Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Urbain	Eau potable de boisson	63,9	82,1	76,9	74,6	88,5	86,2
	Electricité d'éclairage	66,4	84,7	79,4	74,3	91,0	88,2
	Matériaux définitifs pour les murs	33,4	60,9	53,0	35,7	55,1	51,8
	Matériaux définitifs pour le toit	99,6	99,7	99,6	98,6	99,7	99,5
	Matériaux définitifs pour le sol	74,0	90,7	85,9	73,6	91,3	88,4
	Gaz de cuisine	4,1	30,2	22,7	11,0	39,3	34,6
Rural	Eau potable de boisson	22,2	32,1	27,4	26,8	34,4	31,3
	Electricité d'éclairage	11,7	18,6	15,3	17,5	27,4	23,4
	Matériaux définitifs pour les murs	4,2	12,7	8,6	6,0	12,1	9,6
	Matériaux définitifs pour le toit	71,1	64,7	67,7	63,8	68,0	66,3
	Matériaux définitifs pour le sol	23,7	37,7	31,1	19,3	34,2	28,2
	Gaz de cuisine		0,5	0,3	0,1	3,2	1,9
Cameroun	Eau potable de boisson	32,1	52,6	44,2	35,4	57,7	50,5
	Electricité d'éclairage	24,7	45,7	37,0	27,8	54,7	46,1
	Matériaux définitifs pour les murs	11,1	32,4	23,7	11,3	30,6	24,4
	Matériaux définitifs pour le toit	77,9	79,0	78,5	70,1	81,6	77,9
	Matériaux définitifs pour le sol	35,7	59,4	49,6	29,1	58,8	49,2
	Gaz de cuisine	1,0	12,7	7,9	2,0	18,7	13,4

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

3.3.3 Electricité d'éclairage et gaz de combustion pour la cuisine

Globalement, entre 1996 et 2001, l'on constate une augmentation de la proportion de ménages qui utilisent l'électricité comme source d'éclairage. En 1996, trois ménages environ sur dix s'éclairaient à l'électricité. En 2001, ils sont quatre sur dix à le faire. Cette hausse est quasiment la même (en terme de points de pourcentages) dans les deux milieux (urbain et rural). Toutefois, la disparité demeure forte entre ces deux milieux. Neuf ménages environ sur dix ont accès à l'électricité en milieu urbain contre deux en milieu rural.

Un constat similaire à celui effectué en considérant l'accès à l'électricité peut être fait en considérant l'utilisation du gaz comme combustible pour la cuisine. La différence à ce niveau entre les milieux urbain et rural est que le gaz de cuisine apparaît comme un bien exclusivement consommé par les ménages urbains. Le fait que les ménages ruraux n'en fassent pratiquement pas usage pourrait s'expliquer par le niveau de vie des ménages et aussi par l'abondance dans ce milieu d'autres sources d'énergie pour la cuisine (bois et charbon), nettement plus accessibles que le gaz de cuisine.

Les conditions de vie d'un ménage peuvent aussi être mesurées en termes de la qualité des matériaux utilisés pour la construction de la maison. Globalement, la proportion de ménages ayant fait usage de matériaux définitifs pour la construction de leur logement n'a pratiquement pas évolué entre 1996 et 2001, et ceci quel que soit le milieu de résidence ou le niveau de vie.

CHAPITRE 4. ANALYSE DE LA DOMINANCE

L'analyse de la dominance permet de répondre à la question de savoir si le recul de la pauvreté monétaire constaté entre 1996 et 2001 dépend des hypothèses faites pour le calcul et le choix du niveau du seuil de pauvreté. Autrement dit, si l'on s'affranchit de la contrainte du choix d'un seuil de pauvreté, aboutira-t-on aux mêmes résultats ?

4.1 Comparaison des courbes d'incidence

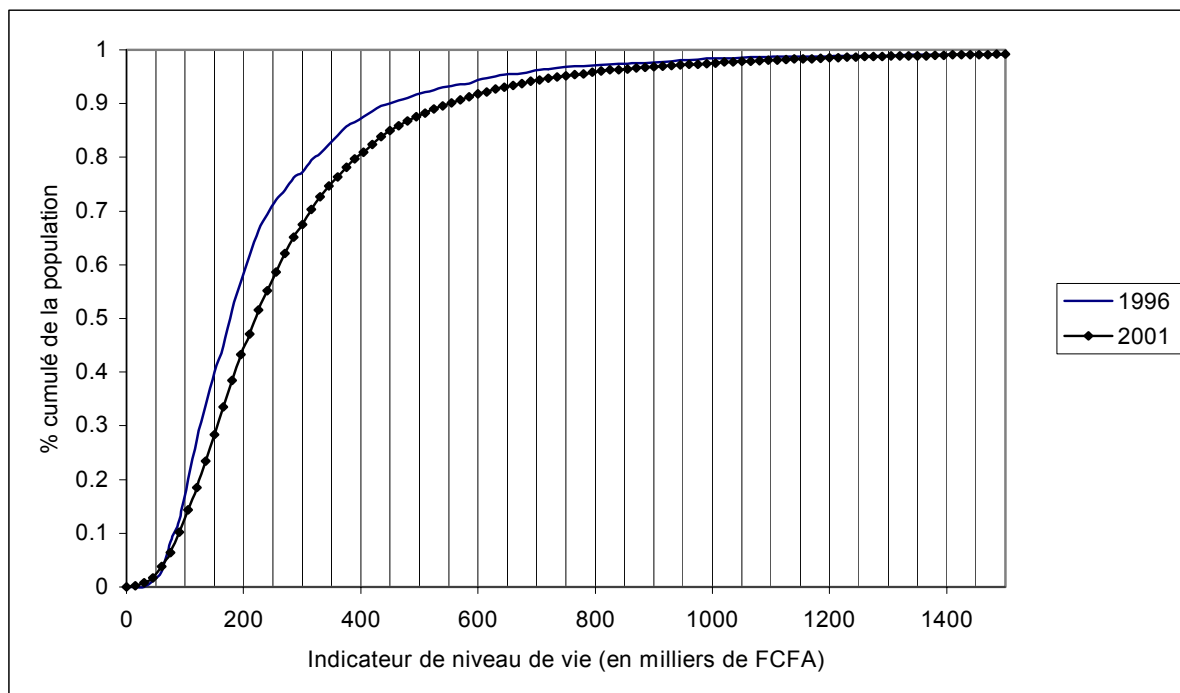
L'analyse consiste à examiner les fonctions de répartition des revenus des ménages en 1996 et en 2001 tracées dans le même repère. Chaque courbe est obtenue en portant en abscisse les revenus et en ordonnée, la proportion de personnes ayant un niveau de revenu inférieur à celui-ci. En situant un seuil de pauvreté quelconque en abscisse, on lit en ordonnée l'incidence de la pauvreté correspondant à ce seuil.

Les graphiques ci-dessous présentés montrent qu'à partir d'un niveau raisonnable de 90.000 FCFA par an et par équivalent adulte, la distribution des revenus de 2001 domine¹² celle de 1996. Autrement dit, quel que soit le seuil de pauvreté que l'on considère à partir de ce niveau minimum, la pauvreté est toujours moins élevée en 2001 qu'en 1996. Le niveau minimum de revenus moyens de 90.000 FCFA est dicté par les courbes d'incidence comme on le verra dans la suite (niveau à partir duquel certaines courbes se coupent). Ce niveau est jugé raisonnable car il correspond à 250 FCFA par jour pour un adulte et un seuil égal ou inférieur à ce montant n'est pas raisonnable.

Les différentes courbes tracées l'ont été en prenant en compte le niveau global des revenus sur le territoire national et certains groupes jugés pertinents pour l'analyse. Ont ainsi été pris en compte : le sexe des chefs de ménages, le milieu de résidence et la situation d'activité du chef de ménage. Dans la presque totalité des cas, la courbe de distribution des revenus de 2001 domine celle de 1996. Le recul de la pauvreté entre 1996 et 2001 est donc un résultat robuste qui n'est pas lié au choix du seuil de pauvreté calculé.

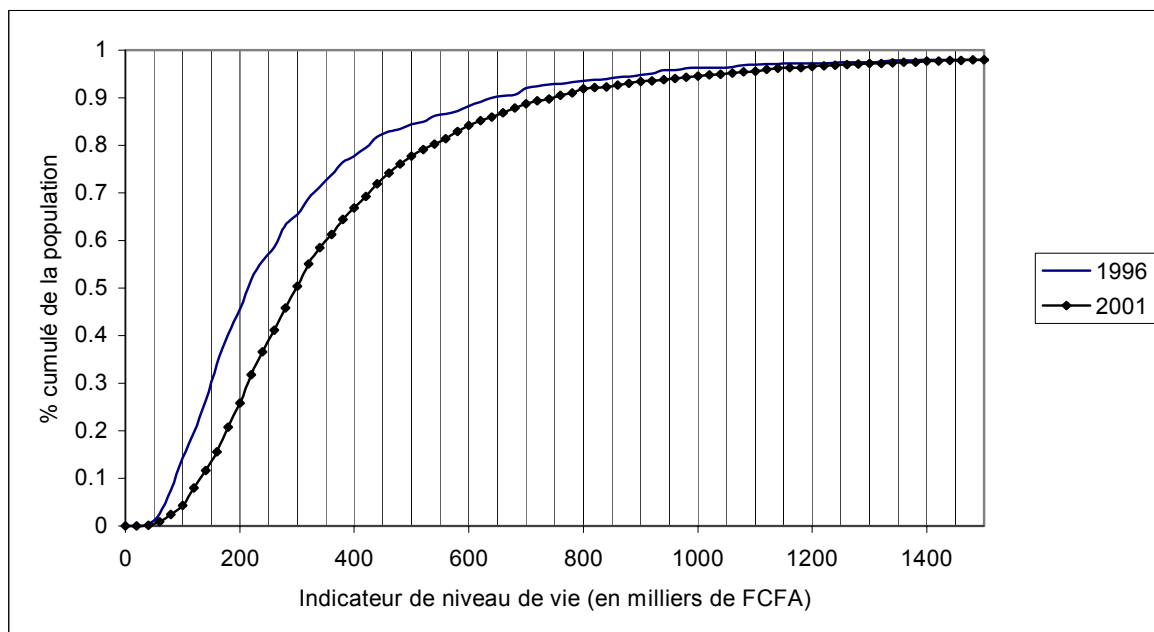
¹² Soient a et b deux répartitions de revenu. On dit que a domine b si a est plus égalitaire que b . On distingue ainsi la dominance stochastique (dominance au premier ordre et deuxième ordre), et la dominance au sens de Lorenz. Au premier ordre a domine b si $\forall x, F_a(x) \leq F_b(x)$. Si les fonctions de répartition se croisent en un point quelconque, la dominance au premier ordre n'est plus valable. On peut alors utiliser la dominance au second ordre : on compare les aires en dessous de chaque fonction de répartition ; a domine b au sens de Lorenz si la courbe de Lorenz associée à a ne se situe nulle part au-dessus de celle de b .

Graphique 4.1 Evolution de la distribution des revenus au Cameroun entre 1996 et 2001



Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Graphique 4.2 Evolution de la distribution des revenus en milieu urbain entre 1996 et 2001

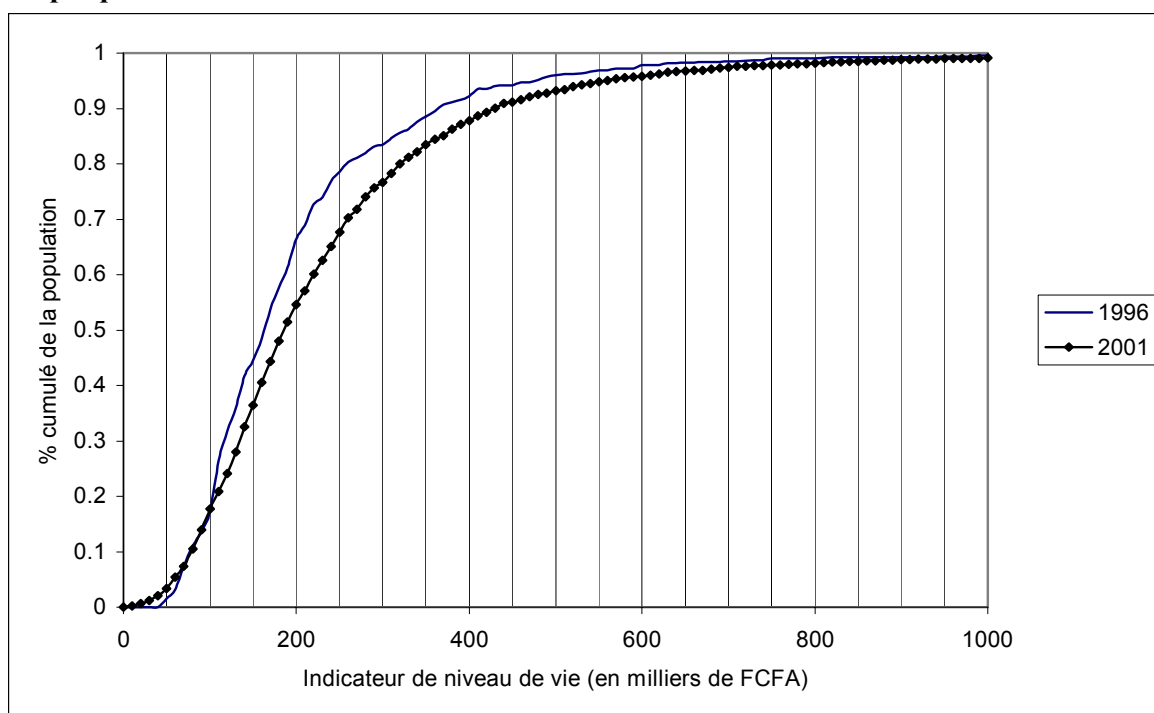


Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

L'examen des graphiques des milieux urbain et rural montre qu'en milieu urbain, la pauvreté est toujours plus forte en 1996 quel que soit le seuil retenu, alors qu'en milieu rural, c'est à partir d'un seuil raisonnable d'environ 90.000 FCFA par an et par équivalent adulte que ce résultat est valable. Ce seuil minimum (graphique 4.3) qui correspond à un revenu de moins de 8.000 FCFA par mois et par équivalent adulte semble¹³ indiquer que l'extrême pauvreté touche plus de personnes en milieu rural en 2001 qu'en 1996.

Ce comportement en début des courbes en milieu rural peut également s'expliquer par la faiblesse de la taille de l'échantillon en milieu rural en 1996. Cette partie de la courbe où 1996 domine 2001 est tracée pour 0 à 20% d'individus, ce qui n'est pas grand chose lorsqu'on connaît la taille de l'échantillon des ménages ruraux (628 ménages) en 1996. Il y aurait donc un problème de représentativité à ce niveau, ce qui rend difficile toute interprétation de cette partie de la courbe.

Graphique 4.3 Evolution de la distribution des revenus en milieu rural entre 1996 et 2001



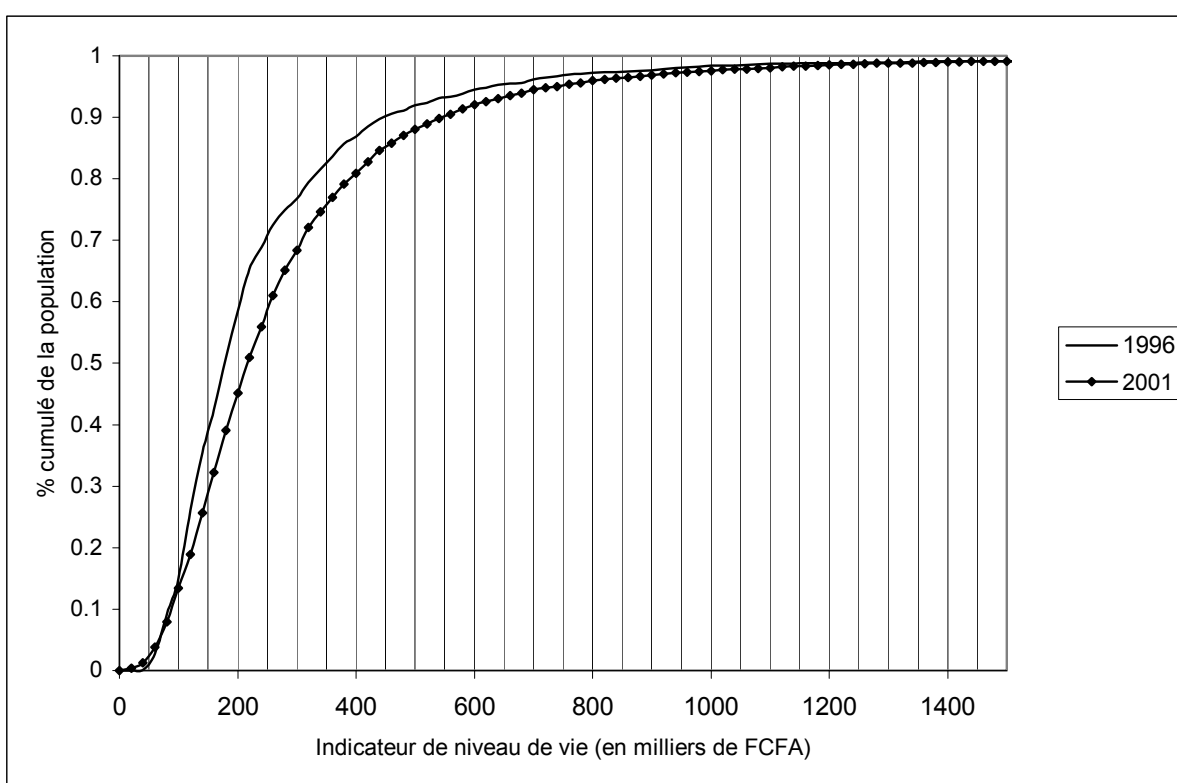
Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

¹³ Il est important de nuancer le jugement car il peut s'agir d'un résultat dépendant des choix méthodologiques retenus.

Par rapport au marché du travail, la distribution des revenus entre 1996 et 2001 est plus ou moins facilement comparable en fonction des groupes socio économiques. Dans les ménages dont le chef est actif occupé, en dessous d'un seuil de pauvreté de 100.000 FCFA, les revenus de 2001 ne dominent pas ceux de 1996 (graphique 4.4 ci-après)¹⁴. L'extrême pauvreté des individus vivant dans les ménages dirigés par les actifs occupés pauvres¹⁵ persisteraient.

Dans les ménages dont le chef est chômeur, le recul de la pauvreté entre 1996 et 2001 est net et ceci quel que soit le seuil de pauvreté. Le recul observé est également net pour les individus vivant dans les ménages dirigés par des inactifs. Les courbes d'évolution de la distribution des revenus pour cette catégorie d'individus se touchent aux alentours de 65.000 FCFA. L'estimation de la répartition des niveaux de vie des individus vivant dans les ménages dirigés par les inactifs n'est pas très bonne en 1996 à cause des problèmes liés à l'échantillonnage lors de l'ECAM I (confère Graphique 4.6).

Graphique 4.4 Evolution de la distribution des revenus chez les actifs occupés entre 1996 et 2001

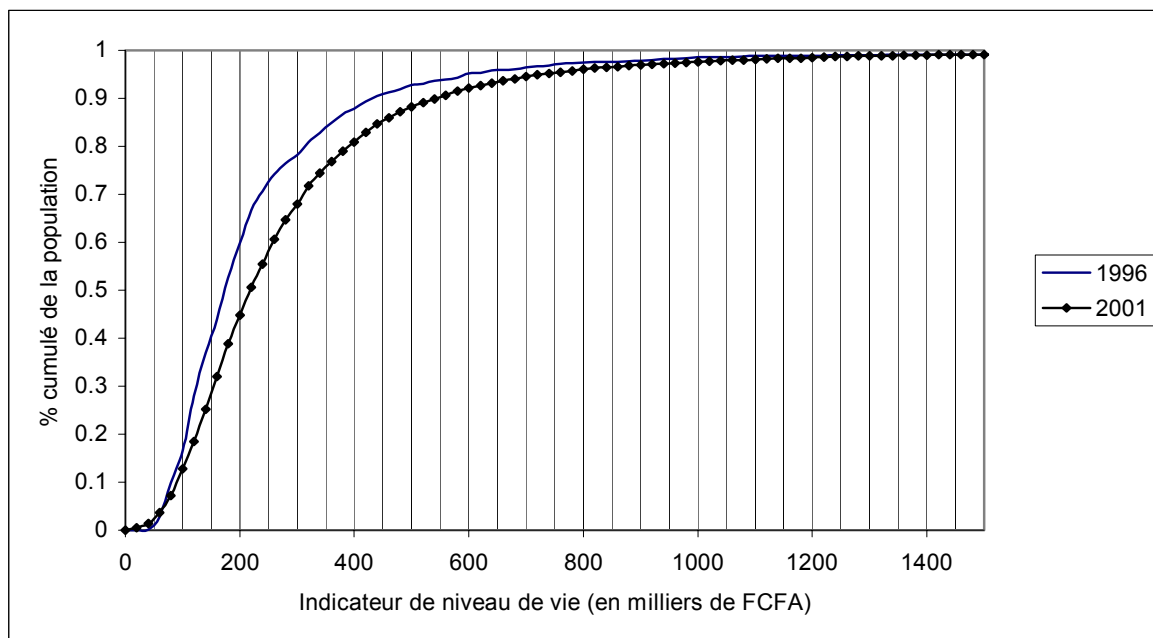


Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

¹⁴ Voir également la nuance sur la taille de l'échantillon en milieu rural.

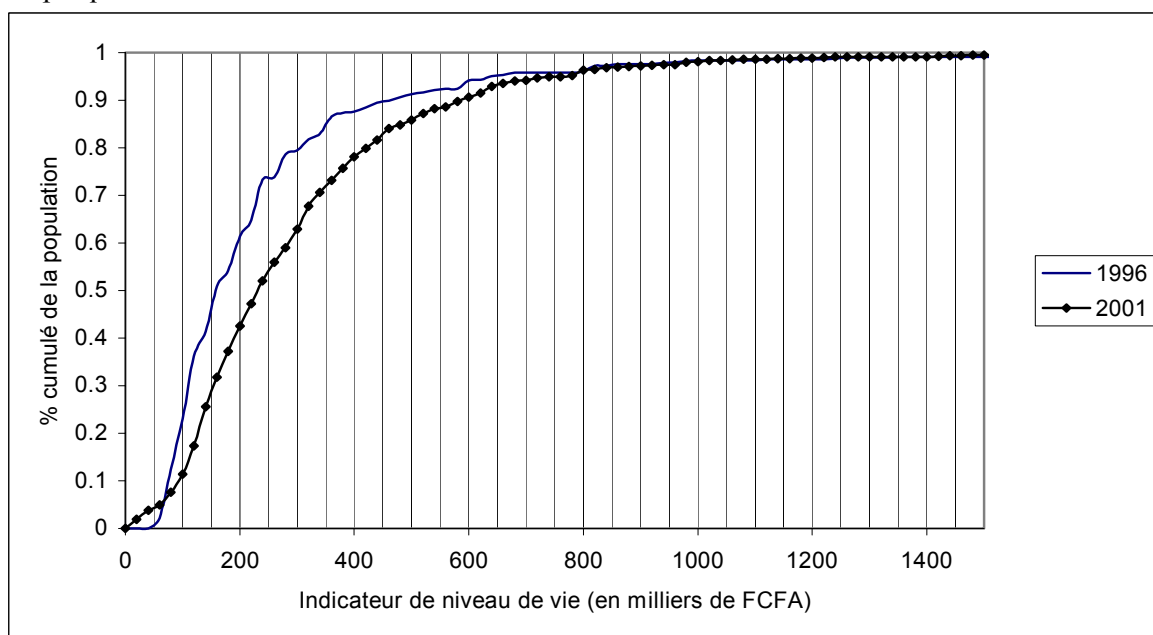
¹⁵ « Working poor » d'après les anglo-saxons.

Graphique 4.5 Evolution de la distribution des revenus chez les chômeurs entre 1996 et 2001



Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

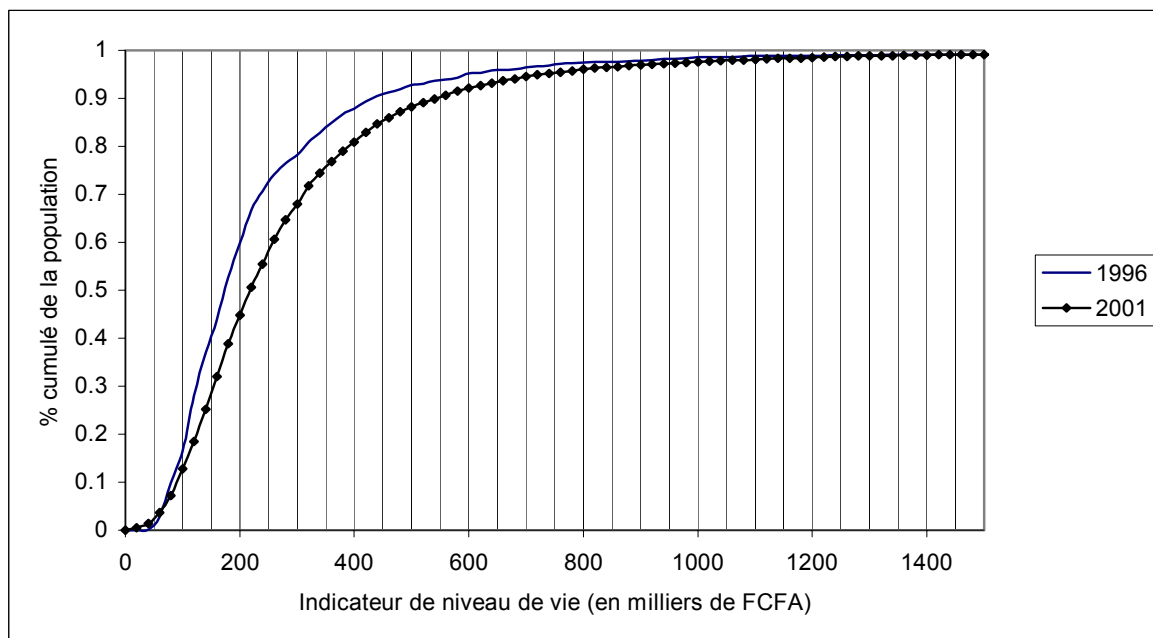
Graphique 4.6 Evolution de la distribution des revenus chez les inactifs entre 1996 et 2001



Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

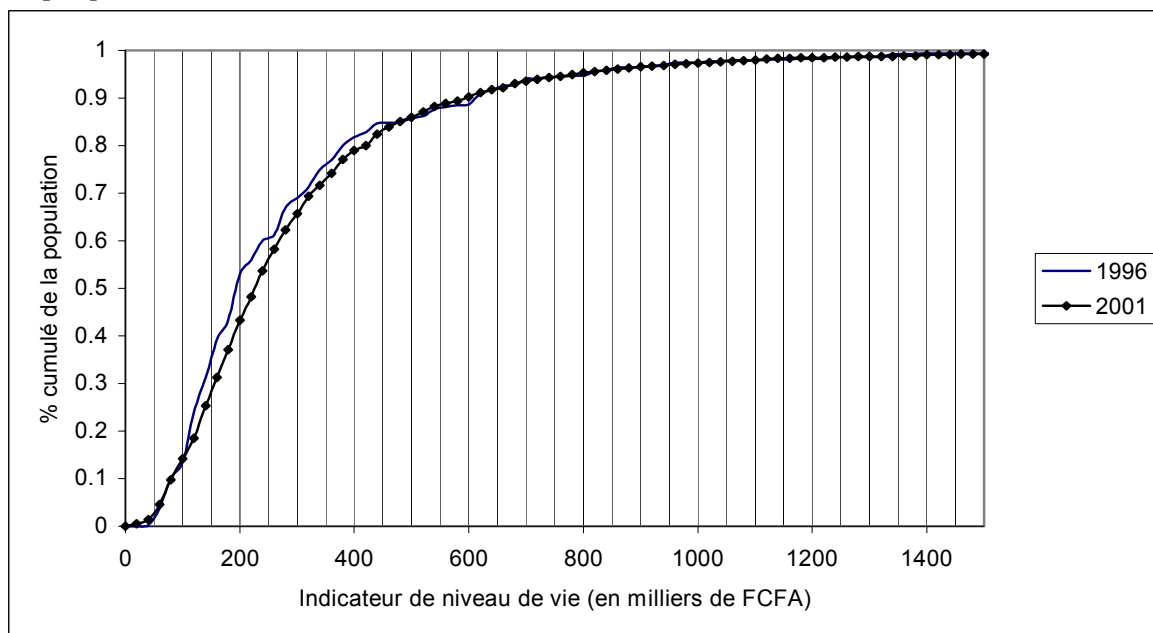
En ce qui concerne le sexe du chef de ménage, les individus vivant dans les ménages dirigés par les hommes enregistrent un net recul de la pauvreté. La dominance de premier ordre est satisfaite. Pour le cas des ménages dirigés par les femmes, les deux distributions sont assez proches et se touchent en plusieurs points. La situation est moins claire que dans le cas des personnes vivant dans les ménages dirigés par les hommes.

Graphique 4.7 Evolution de la distribution des revenus chez les hommes entre 1996 et 2001



Sources : ECAMI I ; ECAM II ; INS

Graphique 4.8 Evolution de la distribution des revenus chez les femmes entre 1996 et 2001



Sources : ECAMI I ; ECAM II ; INS

4.2 Baisse de la pauvreté : un résultat robuste

Les courbes cumulatives étudiées dans la section précédente donnent une représentation géométrique de la relation entre les proportions cumulées de la population et l'indicateur de mesure du niveau de vie. Elles représentent donc des courbes d'incidence et constituent l'outil d'analyse graphique le plus utilisé pour visualiser et comparer les inégalités de niveau de vie soit entre plusieurs groupes soit dans le temps. Lorsque la courbe cumulative d'un groupe d'individus (ou du même groupe à une date finale) ne se trouve en aucun point au-dessus de celle d'un autre groupe d'individus (ou du même groupe à une date initiale), le premier groupe d'individus est moins pauvre que le deuxième (ou la pauvreté a diminué entre les deux dates).

Au niveau national, la courbe d'incidence de 2001 domine celle de 1996, traduisant ainsi un recul net de la pauvreté entre les deux dates. Ce constat est aussi fait par rapport à certains facteurs socio démographiques quand on se restreint à des intervalles raisonnables de revenus aux alentours du seuil de pauvreté, traduisant ainsi la robustesse de ce résultat. Ces facteurs sont le milieu de résidence, la situation d'activité du chef de ménage, ainsi que le sexe de celui-ci.

La pauvreté a plus reculé en milieu urbain qu'en milieu rural. Pour les individus vivant dans l'extrême pauvreté en milieu rural, la précarité des conditions d'existence se maintiendrait. S'agissant de la situation d'activité, les actifs occupés extrêmement pauvres n'auraient pas connu une amélioration de leurs conditions de vie.

L'ensemble de ces résultats confirme l'évolution des revenus et atteste qu'en 2001 la situation est presque toujours préférable à celle de 1996.

En ce qui concerne l'ampleur de la pauvreté mesurée par l'incidence, les résultats sont d'autant plus robustes que les différents scénarios dont certains ont été présentés au premier chapitre confirment tous, la baisse de l'incidence entre 1996 et 2001. Le tableau 4.1 présente ces différents scénarios et les niveaux d'incidence correspondant.

Tableau 4.1 Incidence de la pauvreté entre 1996 et 2001 selon le scénario

N°	Description du scénario	Incidence en 1996	Incidence en 2001
1	Scénario de référence retenue dans la présente étude : les données des deux enquêtes ont été retraitées selon les indications présentées au paragraphe deux du chapitre un. La construction de l'indicateur de référence est présentée au paragraphe trois de ce même chapitre.	53,3%	40,2%
2	Ajout à l'indicateur de référence des postes de dépenses qui ne n'ont pas été collectés sur la même période de référence et ceux dont le nombre de sous-postes est très différent entre les deux enquêtes (loyer, eau, électricité, services de transport en commun, loisirs et spectacles, etc.)	58,4%	40,2%
3	Non prise en compte de la correction de l'effet de mémoire en milieu rural dans l'indicateur de référence.	55,1%	40,2%
4	Ajout du poste «Hôtels, Café et restaurants» dans l'indicateur de référence.	57,1%	40,2%
5	Suppression de tout le poste «Santé» dans l'indicateur de référence.	53,5%	40,2%
6	Suppression de la valeur d'usage des biens durables dans l'indicateur de référence.	53,0%	40,2%
7	Cet indicateur est calculé en gardant inchangée la durée de collecte des dépenses alimentaires des deux années (7 et 15 jours en milieu urbain et 7 et 10 jours en milieu rural respectivement pour ECAM I et ECAM II).	54,6%	40,2%
8	Cet indicateur est obtenu en normalisant les dépenses par rapport aux disparités régionales de prix non pas par un indice de Paashe comme c'est le cas de l'indicateur de référence mais par un indice de Fisher.	53,3%	40,2%
9	Cet indicateur est calculé en utilisant non pas l'échelle d'équivalence RDA mais la traditionnelle échelle d'Oxford.	53,0%	40,2%
10	Cet indicateur est obtenu en divisant les dépenses non pas par l'échelle d'équivalence RDA, mais par la taille du ménage.	54,4%	40,2%
11	Cet indicateur est celui qui ne prend en compte que les dépenses alimentaires.	51,9%	40,2%
12	Cet indicateur est obtenu en corrigeant les coefficients d'extrapolation de ECAM I par la structure de la population obtenue à ECAM II.	50,9%	40,2%
13	Comparaison des deux enquêtes avec leurs méthodologies indépendantes et différentes	50,5%	40,2%

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

CHAPITRE 5. DECOMPOSITION DE LA VARIATION DE LA PAUVRETE

L'évolution de la pauvreté entre deux dates dans un pays peut être la résultante d'un ensemble de mesures de politiques économiques et sociales mises en œuvre par les autorités. Ces mesures concernent la période prise en compte dans l'évolution, mais également des mesures adoptées et mises en œuvre avant cette période. Les deux éléments fédérateurs résumant les effets de ces mesures et auxquels on impute généralement l'évolution de la pauvreté sont : la croissance économique et les modifications dans la distribution des revenus. A titre d'illustration, une augmentation du niveau de vie des individus d'un même montant de revenus, toutes choses égales par ailleurs, augmenterait le niveau de vie moyen et diminuerait la pauvreté en laissant inchangées les inégalités (effet de croissance). De même, un transfert de revenus réels des non pauvres aux pauvres, toutes choses égales par ailleurs, réduirait les inégalités et diminuerait la pauvreté (effet de redistribution). L'objectif de ce chapitre est d'évaluer et de commenter ces deux effets (redistribution et croissance) non sans avoir d'abord présenté les fondements théoriques qui sous-tendent la décomposition.

5.1 Aspects méthodologiques

L'approche méthodologique utilisée pour décomposer la modification de la pauvreté entre effets croissance et redistribution est celle proposée par Ravallion et Datt en 1990 et reprise par Ravallion et Huppi en 1992. La décomposition de la modification de la pauvreté est présentée sous la forme de la somme de trois composantes (voir encadré 1), à savoir :

- la contribution de la croissance mesurée par la modification de la pauvreté qui aurait été observée si la redistribution représentée par la courbe de Lorenz n'avait pas changé ;
- la contribution de la redistribution mesurée par la modification qui aurait été observée si la moyenne des niveaux de vie n'avait pas évolué ;
- le résidu qui représente l'interaction entre l'effet de croissance et l'effet de redistribution.

Encadré 1 : Décomposition de la variation des indicateurs de pauvreté

Posons $P(z/\mu, L)$ la pauvreté mesurée lorsque la distribution des niveaux de vie a une moyenne μ et une courbe de Lorenz L , et z le seuil de pauvreté. La variation de la pauvreté entre les dates t et $t+1$ peut être décomposée comme suit :

$$P_{t+1} - P_t = \begin{array}{ccc} G(t,t+1;r) & + & D(t,t+1;r) & + & R(t,t+1;r) \\ \text{contribution de la} & & \text{contribution de la} & & \text{résidu} \\ \text{croissance} & & \text{redistribution} & & \end{array}$$

Les contributions de la croissance et de la redistribution sont définies par:

$$G(t,t+1;r) \equiv P(z/\mu_{t+1}, L_r) - P(z/\mu_t, L_r)$$

$$D(t,t+1;r) \equiv P(z/\mu_r, L_{t+1}) - P(z/\mu_r, L_t)$$

$R(t,t+1;r)$ représente le résidu.

Dans chaque cas, les deux premiers arguments entre parenthèses font référence à la date initiale et à la date finale de la période de décomposition, le dernier argument indique la date de référence r pour laquelle la variation observée de la pauvreté est décomposée.

La décomposition est obtenue par l'estimation économétrique des courbes de Lorenz dûment paramétrées. Le résidu R s'interprète comme la différence entre les composantes de la croissance évaluées pour les courbes de Lorenz finale et initiale ou les composantes de la redistribution évaluées pour les revenus moyens final et initial. Il disparaît si le revenu moyen ou la courbe de Lorenz ne se modifie pas pendant la période de décomposition.

Les calculs de la décomposition en effets de croissance et de redistribution ont été effectués en considérant l'année 1996 comme année de référence. Ainsi, l'effet de croissance correspond à la variation de l'indicateur de la pauvreté qui aurait été observée si le niveau de vie de chaque individu en 1996 avait crû d'un même taux. Dans ce cas de figure, le niveau de vie en 2001 garderait la même distribution qu'en 1996, mais pas la même moyenne. L'effet de redistribution pour sa part est la variation de l'indicateur de la pauvreté qui aurait été observée si en moyenne, il n'y avait pas eu croissance du niveau de vie. Dans ce cas de figure, le niveau de vie en 2001 a la même moyenne qu'en 1996 mais n'est pas distribué de la même façon.

5.2 Analyse des résultats

Dans un contexte où la pauvreté a une forte ampleur et où la lutte pour sa réduction est au cœur des politiques de développement, il faut se poser la question de savoir dans quelle mesure la croissance et éventuellement la redistribution sont profitables aux plus pauvres. Il faut en outre chiffrer leur contribution en terme de réduction de la pauvreté. L'analyse prend en compte l'incidence, l'intensité et la sévérité de la pauvreté¹⁶. Elle est faite selon les variables d'intérêt que sont le milieu de résidence, les strates, le sexe et la situation d'activité du chef de ménage.

Les résultats obtenus montrent que le recul de la pauvreté, quel que soit l'indicateur examiné, est beaucoup plus imputable à la croissance qu'à la redistribution des revenus. La redistribution n'a contribué ni à la baisse de l'intensité ni à celle de la sévérité. Ceci présagerait d'une aggravation des inégalités chez les pauvres.

5.2.1 Variation de la pauvreté selon les zones géographiques

L'ampleur du recul de l'incidence de la pauvreté en milieu urbain est le double de celui obtenu en milieu rural. La baisse en milieu urbain est le résultat de la conjugaison à parts égales des effets de croissance et de redistribution. Par contre, la diminution de l'incidence enregistrée en milieu rural est totalement imputable à la croissance économique. Les effets de redistribution dans ce milieu perturbent l'impulsion donnée au niveau de vie par la croissance. La différence qui apparaît entre les deux milieux de résidence s'explique par la répartition des revenus. Ceux-ci sont nettement plus disparates en milieu urbain qu'en zone rurale. En 2001, le coefficient de variation des revenus en milieu urbain est de 1,07 alors qu'il est de 0,80 en milieu rural et ces niveaux n'ont pas changé significativement depuis 1996.

Tableau 5.1 Variations en % des indicateurs de la pauvreté selon le milieu de résidence

Indicateurs	Milieu	Variation totale	Effets de croissance	Effets de redistribution	Résidus
	Incidence (P0)	Urbain	-19,3	-9,0	-8,4
Rural		-9,8	-13,3	1,7	1,9
Cameroun		-13,1	-11,8	-1,8	0,6
Intensité (P1)	Urbain	-8,3	-4,7	-4,7	1,0
	Rural	-3,1	-6,6	3,4	0,1
	Cameroun	-4,9	-5,9	0,6	0,4
Sévérité (P2)	Urbain	-4,3	-2,5	-2,5	0,8
	Rural	-0,8	-3,8	3,1	-0,2
	Cameroun	-2,0	-3,3	1,2	0,2

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

¹⁶ Les valeurs de l'intensité et de la sévérité sont calculées en intégrant les pauvres.

En ce qui concerne l'intensité de la pauvreté, elle a reculé au niveau national de 5 points, recul essentiellement dû à la croissance. Le milieu urbain est encore celui qui a enregistré le plus fort recul (8,3 points). Ceci est attribuable à parts égales à la croissance économique et à la réduction des inégalités. La sévérité de la pauvreté quant à elle a également baissé au niveau national de 2 points. La baisse est faible en milieu rural et exclusivement imputable à la croissance économique alors qu'elle est assez forte en milieu urbain et attribuable autant à la croissance qu'à la baisse des inégalités de revenus.

Le résidu ou élément qu'on ne maîtrise pas, s'interprète comme la part de la modification qui n'est attribuée ni à l'effet croissance ni à l'effet redistribution. Le fait qu'il soit nul pour la sévérité de la pauvreté en milieu rural signifie que la totalité de la modification de cet indicateur dans ce milieu est imputable aux deux facteurs que sont la croissance et la redistribution.

En somme, la croissance est autant bénéfique au milieu urbain qu'au milieu rural mais, les fortes inégalités existant en milieu urbain font jouer à la redistribution un rôle très important dans la lutte contre la pauvreté.

Tableau 5.2 Variations des indicateurs de la pauvreté selon les strates

Indicateurs	Zone agro écologique	Variation totale	Effets de croissance	Effets de redistribution	Résidus
Incidence (P0)	Yaoundé	-30,7	-9,7	-20,2	-0,8
	Douala	-18,8	-7,9	-7,5	-3,4
	Autres villes	-10,1	-8,7	0,7	-2
	Rurale Forêt	-17,1	-15	-6,8	4,7
	Rurale Hauts plateaux	-12,2	-14,4	-0,8	3
	Rurale Savane	1,3	-10,2	13,4	-1,9
	Cameroun	-13,1	-11,8	-1,8	0,6
Intensité (P1)	Yaoundé	-13,3	-5,3	-10	2
	Douala	-8,6	-4,4	-5,2	1
	Autres villes	-4,2	-4,2	-0,2	0,2
	Rurale Forêt	-5,7	-8,2	1,1	1,4
	Rurale Hauts plateaux	-2,1	-6,9	4,2	0,7
	Rurale Savane	-1,2	-4,7	5,4	-1,9
	Cameroun	-4,9	-5,9	0,6	0,4
Sévérité (P2)	Yaoundé	-6,7	-3,2	-5,3	1,8
	Douala	-4,4	-2,3	-3	0,9
	Autres villes	-2,1	-2,1	-0,1	0
	Rurale Forêt	-1,5	-4,8	2,8	0,5
	Rurale Hauts plateaux	0,3	-4	4,4	-0,1
	Rurale Savane	-1	-2,6	2,6	-0,9
	Cameroun	-2	-3,3	1,2	0,2

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Il faut remarquer que la situation présentée ci-dessus n'est pas uniforme dans tous les milieux urbains du pays. Douala et Yaoundé se démarquent très nettement des autres villes et le cas particulier de Yaoundé qui enregistre un effet de redistribution de 20 points sur l'incidence de pauvreté est assez révélateur de l'ampleur de l'inégale répartition des revenus dans cette ville ; de plus, les effets de redistribution des revenus font diminuer la profondeur de la pauvreté deux fois plus que ceux de croissance. Dans la ville de Douala, la diminution de l'incidence de la pauvreté, de la profondeur et dans une certaine mesure de la sévérité de la pauvreté est autant imputable à la croissance qu'à la redistribution.

Les autres villes du pays se comportent à peu près comme la moyenne dans le milieu rural à savoir un effet de redistribution quasiment inexistant. Toute la réduction de la pauvreté est soutenue par la croissance.

De même que le monde urbain, le milieu rural recèle de très fortes disparités qui méritent d'être soulignées. Tout d'abord, les performances enregistrées dans la zone rurale Forêt sont assez intéressantes. L'incidence de la pauvreté y recule de 17 points et la contribution de la croissance à ce mouvement atteint 15 points, ce qui est la plus forte contribution enregistrée par rapport à toutes les zones agro écologiques retenues pour l'étude. De plus, l'apport de la réduction des inégalités est assez palpable (près de 7 points). Cette zone présente donc des performances semblables à celles enregistrées dans le monde urbain bien que se situant en milieu rural. Cette ressemblance ne s'étend pas à la réduction de la profondeur de la pauvreté et encore moins à la sévérité de la pauvreté. La redistribution dans la zone rurale Forêt aggrave légèrement la profondeur de la pauvreté, de même que sa sévérité (3 points). En somme, la zone rurale Forêt bénéficie surtout de la croissance que de la redistribution, du fait sans doute d'un accroissement des activités des sociétés forestières et du comportement des prix du cacao. Ce n'est pas le cas de la zone rurale Hauts plateaux qui présente une évolution type de celle présentée pour l'ensemble du monde rural. Cette région enregistre néanmoins une légère augmentation de la sévérité de la pauvreté (due à la redistribution) malgré le fait que l'incidence ait fortement reculé.

Le cas de la zone rurale Savane est particulièrement paradoxal. C'est la seule région qui fait exception à la baisse générale de pauvreté constatée. L'incidence de la pauvreté est un peu plus grande en 2001 qu'en 1996. Elle augmente de 1,3 points malgré la forte contribution de la croissance (10 points) pour la réduire, ce qui impute cette situation à une quasi-absence de la redistribution. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre et à ce que l'on observe dans tout le reste du pays, la redistribution des revenus dans cette partie du pays s'effectue fortement au profit des non pauvres. S'il n'y avait pas eu cette modification de la distribution des revenus, l'incidence de la pauvreté y aurait reculé de près de 11 points. Dans cette zone cependant, l'intensité de la pauvreté recule ; les pauvres ont un niveau de revenus moyens plus proche du seuil de pauvreté en 2001 par rapport à 1996. Ceci est confirmé par une légère baisse de la sévérité de la pauvreté (indicateur de dispersion des revenus moyens des pauvres), baisse qui traduit le fait que les pauvres aient des revenus moyens moins dispersés en 2001 qu'en 1996.

5.2.2 Variation de la pauvreté selon la situation d'activité

L'un des grands facteurs de pauvreté reste l'exclusion du monde du travail, principal pourvoyeur de revenu. Le niveau de vie d'un individu dépend donc certes de sa situation d'activité mais aussi de celle de son chef de ménage. Il en est de même de l'évolution de ce niveau de vie. C'est parmi les chômeurs, et dans une moindre mesure, les inactifs que la baisse de pauvreté est plus forte.

La diminution de la pauvreté chez les individus dont le chef de ménage est actif occupé est totalement due à la croissance. Par contre, le recul chez ceux dirigés par des chômeurs est largement imputable à la redistribution (près de 21 points). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les ménages des chômeurs génèrent peu de revenus et bénéficient plus de transferts.

L'apport de la croissance pour la réduction de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté chez les individus dont le chef de ménage est chômeur est aussi importante que pour la réduction de l'incidence. Par exemple, ils fournissent 7,3 points de baisse de la sévérité sur le total enregistré de 9,8. Chez les personnes issues des ménages des inactifs, la croissance et la redistribution expliquent chacune près du tiers de la baisse de pauvreté. Le reste trouve son origine dans un effet qui n'apparaît pas dans notre décomposition. Par contre, les deux effets expliquent la baisse de la profondeur de la pauvreté enregistrée dans ce groupe de la population à raison de deux tiers pour la croissance et un tiers pour la redistribution.

La sévérité quant à elle, baisse uniquement grâce à la croissance. La croissance a donc bénéficié aux pauvres des ménages dont le chef est inactif, tout en diminuant les écarts qui existaient entre eux.

Tableau 5.3 Variations en % des indicateurs de la pauvreté selon la situation d'activité

Indicateurs	Situation d'activité	Variation totale	Effets de croissance	Effets de redistribution	Résidus
Incidence (P0)	Actifs Occupés	-11,9	-12,4	-0,6	1,1
	Chômeurs	-30,7	-13,9	-20,7	4,0
	Inactifs	-16,7	-4,2	-6,1	-6,4
	Cameroun	-13,0	-11,8	-1,8	0,5
Intensité (P1)	Actifs Occupés	-4,1	-5,9	1,5	0,3
	Chômeurs	-16,9	-6,4	-12,2	1,7
	Inactifs	-8,5	-6,2	-3,4	1,1
	Cameroun	-4,9	-5,9	0,6	0,4
Sévérité (P2)	Actifs Occupés	-1,5	-3,2	1,7	0,0
	Chômeurs	-9,8	-4,3	-7,3	1,8
	Inactifs	-3,7	-4,0	-0,7	1,1
	Cameroun	-2,0	-3,4	1,1	0,2

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

5.2.3 Variation de la pauvreté selon le genre

En matière d'apport de l'effet de croissance et de l'effet de redistribution à la variation de la pauvreté, il n'apparaît pas clairement une particularité selon le sexe. Les ménages dirigés par les hommes bénéficient dans le cadre de la réduction de la pauvreté, plus de l'effet de croissance que ceux dirigés par les femmes. Les deux groupes ne bénéficient en fait que de cet effet. Toutefois, la redistribution semble avoir un léger apport chez les individus dont le chef de ménage est un homme, tandis que chez ceux dirigés par des femmes, les transferts de revenus s'effectuent en faveur des non pauvres. Ainsi, n'eut été la redistribution, la pauvreté aurait reculé chez les ménages dirigés par les femmes de 10,6 points au lieu des 7 points de baisse effectivement obtenue.

Tableau 5.4 Variations en % des indicateurs de la pauvreté selon le sexe

Indicateurs	Sexe	Variation totale	Effets de croissance	Effets de redistribution	Résidus
Incidence (P0)	Masculin	-13,6	-12,3	-2,3	0,9
	Féminin	-7,1	-7,7	3,5	-2,9
	Cameroun	-13,0	-11,8	-1,8	0,5
Intensité (P1)	Masculin	-5,3	-6,0	0,3	0,4
	Féminin	-2,6	-5,2	2,6	-0,1
	Cameroun	-4,9	-5,9	0,6	0,4
Sévérité (P2)	Masculin	-2,2	-3,4	1,0	0,2
	Féminin	-0,7	-2,9	2,3	-0,1
	Cameroun	-2,0	-3,4	1,1	0,2

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

CHAPITRE 6. ANALYSE DES INEGALITES

Les résultats présentés dans les chapitres précédents montrent que la pauvreté a globalement reculé au Cameroun entre 1996 et 2001. En outre, la pauvreté présente en 2001 une profondeur moins importante que celle qui existait en 1996 ; pour couronner cette amélioration, la pauvreté arbore un visage moins sévère. Malheureusement, au-delà de cette amélioration globale, se cache un phénomène inquiétant qui est l'aggravation des écarts entre les 'groupes défavorisés' et le reste de la population. Ces 'groupes défavorisés' se définissent par rapport à des considérations géographiques (milieu de résidence), démographiques (sexe) ou alors socioéconomiques (situation d'activité). Le but de ce chapitre est d'étudier l'évolution des inégalités (en terme de répartition des revenus) en s'intéressant particulièrement à des groupes définis selon ces considérations.

6.1 Quelques aspects méthodologiques

La méthodologie utilisée pour analyser l'évolution des inégalités repose sur le calcul de quelques indicateurs d'inégalité ou de dispersion pour les deux dates considérées. Ce sont principalement le coefficient de variation, l'indice de GINI et le rapport du cinquième au premier quintile de revenus.

Le coefficient de variation : c'est le rapport entre l'écart-type et la moyenne d'une variable aléatoire. Désignons par y la variable de niveau de vie et par w le système de pondération. Au sein de l'échantillon, y_i désigne le niveau de vie observé pour l'individu i et w_i son poids (i allant de 1 à n). Notons en outre par m la moyenne des niveaux de vie. Le coefficient de variation CV est alors donné par la formule suivante :

$$CV = \frac{\sigma}{m} \text{ avec } m = \frac{\sum_{i=1}^n w_i y_i}{\sum_{i=1}^n w_i} \quad \text{et} \quad \sigma = \sqrt{\frac{\left(\sum_{i=1}^n w_i (y_i - m)^2 \right)}{\sum_{i=1}^n w_i}}$$

Cette formule peut être appliquée en se restreignant à un sous-groupe de la population, par exemple le milieu urbain.

Par rapport à une variable donnée, l'indicateur coefficient de variation permet de mesurer le degré de dispersion d'une population autour de la moyenne. Plus il est grand, plus la dispersion est importante, ce qui traduit une certaine inégalité dans la distribution de la variable étudiée.

Il faut noter qu'une augmentation des inégalités à l'intérieur du groupe des non pauvres suite à une redistribution augmente l'écart-type général sans augmenter la moyenne des niveaux de vie ni même de l'incidence de la pauvreté. Ainsi, le coefficient de variation n'est pas une mesure des écarts entre la moyenne des revenus des pauvres et la moyenne des non pauvres. En outre, il faut noter que ce coefficient ne se compare pas à une valeur de référence mais par rapport aux valeurs d'une autre sous population. Il permet juste de comparer deux sous populations par rapport à la distribution de leur revenu (dans le cas présent).

L'indice de GINI : c'est le double de la surface délimitée par la première bissectrice et la courbe de Lorenz. La courbe de Lorenz représente pour chaque valeur y du revenu la proportion des individus ayant un niveau de dépenses inférieur à y en ordonnée et leur revenu moyen en abscisse. La formule de calcul de l'indice de GINI est donnée par :

$$GINI = \frac{m - \xi(\rho)}{m} \quad \text{avec} \quad \xi(\rho) = \sum_{i=1}^n \left(\frac{(V_i)^\rho - (V_{i+1})^\rho}{(V_1)^\rho} \right) y_i \quad \text{et} \quad V_i = \sum_{h=i}^n w_h$$

Dans cette formule, les individus sont classés par ordre croissant de revenus. Deux cas extrêmes se présentent. Si la répartition est égalitaire, alors chaque individu a le revenu moyen, c'est à dire que $x\%$ de la population possèdent $x\%$ de revenus. Dans ce cas de figure, l'indice de GINI prend la valeur 0. Si par contre un seul individu a tout le revenu et les autres n'ont rien (extrême inégalité), alors l'indice de GINI prend la valeur 1. Ainsi, l'indice de GINI se compare à ces deux valeurs de référence. Plus il est petit (proche de 0), plus la répartition se rapproche d'une distribution égalitaire.

Le rapport du cinquième quintile sur le premier Q_5/Q_1 : c'est le rapport de la moyenne des revenus des 20 % de la population les plus riches et de la moyenne des revenus des 20 % des individus les plus pauvres. Cet indicateur ne concerne que les groupes extrêmes de pauvres ou de non pauvres. Ainsi, toute modification des inégalités au sein des 60 % d'individus obtenus en enlevant les 20 % d'individus les plus pauvres et les 20 % les plus aisés ne change pas ce rapport. De plus, une augmentation des inégalités à l'intérieur des 20 % de la population les plus pauvres qui ne modifie pas la moyenne des revenus dans le groupe laisse inchangé l'indicateur. Q_5/Q_1 est donc une mesure de l'extrême inégalité.

6.2 Présentation des résultats

Au niveau national, les trois indicateurs utilisés indiquent que les inégalités se sont maintenues et parfois accrues entre 1996 et 2001. Le coefficient de variation est passé de 1,043 en 1996 à 1,054 en 2001, ce qui correspond à une hausse de 0,011 point de pourcentage. Ainsi, la dépense par unité de consommation qui est l'indicateur de revenu est plus dispersée au sein de la population en 2001 qu'en 1996. En d'autres termes, il existe en matière de revenus, plus de disparités entre les individus en 2001 qu'en 1996.

Tableau 6.1 Evolution du coefficient de variation entre 1996 et 2001 selon quelques variables

Variables d'intérêt	Modalités de la variable d'intérêt	1996	2001	Variations
Milieu de résidence	Urbain	1,112	1,072	-0,040
	Rural	0,786	0,801	0,015
Sexe	Masculin	1,059	1,073	0,014
	Féminin	0,921	0,969	0,048
Strates	Yaoundé	1,307	1,202	-0,105
	Douala	1,082	1,082	0,000
	Autres villes	1,009	0,879	-0,130
	Rurale Forêt	0,588	0,839	0,251
	Rurale Hauts plateaux	0,775	0,875	0,100
	Rurale Savane	0,789	0,696	-0,093
Situation d'activité	Actifs occupés	1,047	1,081	0,034
	Chômeurs	1,012	0,832	-0,180
	Inactifs	1,002	0,838	-0,164
CAMEROUN		1,043	1,054	0,011

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Cette situation est confirmée par l'indice de GINI qui montre qu'en 2001, la distribution des revenus s'est un peu plus éloignée d'une répartition égalitaire qu'en 1996. En passant de 0,406 en 1996 à 0,408 en 2001, l'indice de GINI révèle que les inégalités se maintiennent au lieu de se résorber.

Tableau 6.2 Evolution de l'indice de GINI entre 1996 et 2001 selon quelques variables

Variables d'intérêt	Modalités de la variable d'intérêt	1996	2001	Variations
Milieu de résidence	Urbain	0,449	0,406	-0,043
	Rural	0,345	0,369	0,024
Sexe	Masculin	0,402	0,407	0,005
	Féminin	0,424	0,412	-0,012
Strates	Yaoundé	0,487	0,433	-0,054
	Douala	0,485	0,410	-0,075
	Autres villes	0,397	0,378	-0,019
	Rurale Forêt	0,287	0,377	0,090
	Rurale Hauts plateaux	0,346	0,398	0,052
	Rurale Savane	0,354	0,330	-0,024
Situation d'activité	Actifs occupés	0,403	0,410	0,007
	Chômeurs	0,424	0,376	-0,048
	Inactifs	0,423	0,395	-0,028
CAMEROUN		0,406	0,408	0,002

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

De même que l'inégalité globale au sein de toute la population, celle entre les groupes extrêmes (en terme de pauvreté) s'est accrue. En 1996, la consommation des 20% de la population les moins pauvres représentait en moyenne 7,6 fois celle des 20% les plus pauvres. En 2001, ce rapport est de 8,3 fois, ce qui montre que les écarts se sont accrus entre les deux groupes au détriment des pauvres. La croissance économique aurait donc davantage profité aux plus riches.

Tableau 6.3 Evolution du rapport Q5/Q1 entre 1996 et 2001 selon quelques variables

Variables d'intérêt	Modalités de la variable d'intérêt	1996	2001	Variations
Milieu de résidence	Urbain	9,1	8,5	-0,6
	Rural	5,8	6,8	1,0
Sexe	Masculin	10,7	10,1	-0,6
	Féminin	9,9	9,3	-0,6
Strates	Yaoundé	7,5	6,8	0,7
	Douala	4,8	6,5	1,7
	Autres villes	6,5	7,2	0,7
	Rurale Forêt	5,8	5,7	-0,1
	Rurale Hauts plateaux	7,5	8,1	0,6
	Rurale Savane	8,4	9	0,6
Situation d'activité	Actifs occupés	7,5	8,2	0,7
	Chômeurs	9,2	8,4	-0,8
	Inactifs	8,5	9,6	1,1
CAMEROUN		7,6	8,3	0,6

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

Selon le milieu de résidence, la situation des zones urbaines se caractérise par une légère amélioration des inégalités, traduite par le comportement des trois indicateurs utilisés ; on enregistre une réduction des inégalités, quel que soit l'indicateur utilisé. En zones rurales, les résultats sont moins favorables qu'en milieu urbain ; la hausse du coefficient de variation, de l'indice de GINI et du rapport Q5/Q1 dans ce dernier milieu est caractéristique de l'accentuation des inégalités. Néanmoins, les inégalités y demeurent moins importantes en terme d'ampleur par rapport au milieu urbain. Bien que le rattrapage en terme de niveau d'inégalités entre les deux milieux ne soit pas encore réalisé, il est socialement dangereux de ne rien faire pour arrêter le phénomène d'accroissement des inégalités dans le monde rural qui par ailleurs a les revenus les plus bas.

A l'intérieur du milieu urbain, la «palme d'or» du recul des inégalités revient à la ville de Douala, qui enregistre une baisse de l'indice de GINI de 15% ; la distribution des revenus à Douala en 2001 se rapproche donc d'une répartition égalitaire par rapport à celle de 1996, même si les inégalités demeurent assez importantes par rapport aux autres régions. Dans cette ville également, l'inégalité entre les groupes extrêmes des plus pauvres et des plus aisés (Q5/Q1) diminue très sensiblement, par rapport à la ville de Yaoundé où la baisse de cet indicateur est moins importante. Cette différence entre Douala et Yaoundé, en ce qui concerne l'évolution des inégalités, traduirait les fortes disparités de revenus à Douala dans le secteur privé et une certaine homogénéité des revenus à Yaoundé qui a une bonne frange de revenus issus de la fonction publique et qui ont très peu varié ces dernières années. En termes de niveau et non plus d'évolution, les inégalités demeurent plus importantes à Yaoundé qu'à Douala ; l'indice de GINI y est de 0,433 en 2001. Toujours en 2001, la consommation moyenne des 20% de la population la plus aisée de Yaoundé représente 6,8 fois celle de la tranche des 20% les plus pauvres contre 6,5 fois pour la ville de Douala.

Le milieu rural pour sa part présente une plus grande hétérogénéité que le milieu urbain. La hausse des inégalités est enregistrée en zone rurale Hauts plateaux et en zone rurale Forêt. Cette dernière enregistre des hausses records pour tous les indicateurs (43% pour le coefficient de variation, 31% pour l'indice de GINI et 35% pour le rapport des quintiles). En 1996, cette zone était celle où la distribution des revenus était la plus proche d'une répartition égalitaire (indice de GINI le plus bas). En 2001, la répartition des revenus y est aussi inégalitaire que dans les villes du Cameroun autre que Yaoundé et Douala, et devient même plus inégalitaire que la zone rurale Savane. En plus de la zone rurale Forêt, une autre zone qui s'illustre en milieu rural est la zone rurale Savane ; c'est la seule zone dans ce milieu à enregistrer une baisse des inégalités (baisse de l'indice de GINI de 6,8%). La bonne tenue des campagnes cotonnières entre 1996 et 2001, et le fait que la zone dispose en général de bas revenus seraient responsables de cette évolution.

En considérant les évolutions des inégalités par rapport aux groupes sociodémographiques, on constate que selon l'indice de GINI, la distribution des revenus dans les ménages dirigés par les hommes en 2001 est beaucoup plus inégalitaire qu'en 1996, tandis que chez leurs homologues femmes, c'est le contraire, bien que ce soit chez ces dernières que le niveau de l'inégalité est plus important. Par rapport au coefficient de variation, les revenus des membres de ces deux catégories de ménages sont distribués en 2001 de façon plus dispersée qu'en 1996. De même, entre les groupes des extrêmes, les inégalités diminuent pour les deux sexes.

En plus du sexe du chef de ménage et du milieu de résidence, l'évolution des inégalités semble différer selon la situation d'activité du chef de ménage. Elles augmentent au sein des ménages dirigés par des actifs occupés, et diminuent chez ceux dirigés par des chômeurs ainsi que chez ceux dirigés par des inactifs, en ce qui concerne le coefficient de variation et l'indice de GINI. Cette situation semble étroitement liée au niveau de revenus décrit au chapitre deux.

L'aggravation des inégalités chez les ménages dirigés par les actifs occupés vient rappeler sans doute, l'importance du nombre d'actifs par ménage, des transferts reçus et de la pluri-activité du chef et des autres membres du ménage. Ces éléments sont susceptibles d'avoir une influence sur les revenus globaux des ménages, atténuant ainsi la seule situation d'activité de leur chef. D'un autre côté, les ménages dirigés par un chômeur, pour les mêmes raisons que précédemment, n'ont pas nécessairement de faibles revenus. Même sur le plan individuel, une personne en chômage peut bénéficier d'importants revenus de rente, la rendant tout à fait comparable à un actif occupé. Les inactifs quant à eux sont susceptibles d'avoir des pensions de retraite ou des revenus de transfert dont ils sont supposés vivre.

CONCLUSION

L'évaluation de l'évolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 2001 à partir des enquêtes ECAM I et ECAM II s'est heurtée aux nombreuses différences conceptuelles entre les deux enquêtes. Ces différences se situent principalement au niveau de la taille des échantillons, de la structure des nomenclatures utilisées, de la méthode de collecte des données d'une part, et de la méthodologie de calcul des principaux indicateurs d'autre part. Pour ces raisons, les niveaux de pauvreté obtenus en 1996 et en 2001 ne sont pas directement comparables.

Une harmonisation des données des deux opérations a été effectuée pour aplanir les différences relatives aux différents points de divergence. Après ces ajustements dont certains ont consisté à exclure certains éléments de dépense des deux enquêtes de l'indicateur devant servir à la comparaison, de nouveaux indicateurs élaborés sur des bases plus comparables ont été analysés. Tous ces indicateurs concordent sur le fait que la pauvreté a baissé au Cameroun entre 1996 et 2001.

Il importe toutefois d'avoir des résultats d'une nécessaire troisième enquête plus comparable à ECAM II et qui conséquemment fournirait des résultats plus fiables que ceux obtenus actuellement pour confirmer ces évolutions. Mais en attendant, des efforts doivent être menés par les acteurs de la lutte contre la pauvreté pour maintenir la croissance économique retrouvée. De plus, des efforts doivent être entrepris pour maîtriser les mécanismes par lesquels la croissance réduit la pauvreté afin de les perfectionner et de permettre à tous les Camerounais, et plus particulièrement aux pauvres d'en bénéficier.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Backiny-Yetna, Prosper, "Evolution de la pauvreté au Cameroun 1996-2001", Bamako, à paraître.
2. Coulombe, Harold and McKay, Andrew (2001), "The Evolution Of Poverty And Inequality In Ghana Over The 1990s, A Study based on the Ghana Living Standards Surveys", first draft.
3. Datt, Gaurav, and Martin Ravallion (1990), "Growth and Redistribution Components of Changes in Poverty Measure: A Decomposition with Applications to Brazil and India in the 1980s.", World Bank Agriculture and Rural Development Department, Washington, D.C.
4. DIAL/DSCN (1993), "Consommation et conditions de vie des ménages à Yaoundé", Résultats de l'enquête 1-2-3, Yaoundé.
5. DSCN (1997), "Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996", Résultats de l'ECAM I, Yaoundé.
6. DSCN (1997), "Distribution des revenus et Consommation des ménages au Cameroun en 1996", Résultats de l'ECAM I, Yaoundé.
7. DSCN (2002), "Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001", Rapport principal de l'ECAM II, Yaoundé.
8. INS (2002), "ECAM II : Document de méthodologies", Yaoundé.
9. Ravallion, Martin and Huppi, Monika (1992), "Measuring Changes in Poverty: A Methodological Case Study of Indonesia during an Adjustment Period", *The World Bank Economic Review*, Vol 5, N° 1, PP 57- 82.
10. Ravallion, Martin (1996), "Comparaisons de la pauvreté : Concepts et Méthodes", LSMS, Document de travail N°122, La Banque Mondiale, Washington DC.

ANNEXES

Annexe 1. Eléments de comparaison des nomenclatures des produits des deux enquêtes

Annexe 2. Eléments de la procédure de collecte des deux enquêtes

Annexe 3. Liste des équipements en biens durables dans les deux enquêtes

Annexe 4. Taille de l'échantillon des ménages par strate et période de collecte

ANNEXE 1. Eléments de comparaison des nomenclatures des produits des deux enquêtes

INTITULES	ECAM I		ECAM II	
	Nombre de postes	Période de référence	Nombre de postes	Période de référence
Articles d'habillement et chaussures	84	6 mois	85	6 mois
Loyer, eau, électricité, combustible	14	6 mois	13	3 mois
Equiperment et entretien de maison	100	6 mois	121	6 mois
Santé				
- Consultations et pharmacie	10	3 mois	11	3 mois
-Hospitalisations et appareils de réadaptation	10	3 mois	10	12 mois
Transport				
- Services de transport en commun	8	6 mois	8	3 mois
- Entretien et réparation, pièces détachées, autres services de transport	19	6 mois	19	6 mois
- Moyens de transport individuel	7	6 mois	7	12 mois
Loisirs, spectacles et culture	41	12 mois	53	6 mois
Education	12	12 mois	20	12 mois
Hôtels/restaurants	1	12 mois	23	3 mois
Biens et services divers	11	12 mois	28	6 mois

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

ANNEXE 2. Eléments de la procédure de collecte des deux enquêtes

Milieu	ECAM I		ECAM II	
	Nombre de passages	Période de référence	Nombre de passages	Période de référence
Rural	1	7 derniers jours	2 passages	10 jours
			- 1 ^{er} passage	7 derniers jours
			- 2 ^{ème} passage	3 derniers jours
Urbain	7	1 jour par passage (7 jours de dépenses)	6 dont 5 pour les dépenses	3 derniers jours pour chaque passage (15 jours de dépenses)

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

ANNEXE 3. Liste des équipements en biens durables dans les deux enquêtes

EQUIPEMENT	ECAM I	ECAM II
Charrue	1	0
Vaporisateur	1	0
Bateau de pêche	1	0
Bicyclette	1	1
Vélocoteur, motocyclette	1	1
Voiture, autocar, camion	1	1
Téléviseur	1	1
Radio	1	1
Réfrigérateur	1	1
Climatiseur	1	1
Ventilateur	1	1
Cuisinière	1	1
Ustensiles de cuisine et de table	1	0
Matériels achetés pour votre entreprise	1	0
Téléphone fixe	0	1
Téléphone mobile	0	1
Réchaud à gaz	0	1
Réchaud à pétrole	0	1
Fer à repasser	0	1
Chaîne musicale	0	1
Bouteille à gaz	0	1

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS

1 = l'équipement existe dans le questionnaire et 0 sinon

ANNEXE 4. Taille de l'échantillon des ménages par strate et période de collecte

Taille des échantillons	ECAM I	ECAM II
Douala	382	1 118
Yaoundé	363	1 095
Autre urbain	358	2 762
Rural	628	6 017
Total	1731	10 992
Période de collecte	Février à mars 1996	Septembre à décembre 2001

Sources : ECAM I ; ECAM II ; INS